

RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION  
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. 114 54

PRIX DES ABONNEMENTS  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

### La déclaration ministérielle française. Futur débat sur la politique britannique. La raison du succès travailliste anglais.

Le cabinet Sarraut s'est présenté hier, vendredi, devant le Parlement français.

Dans sa déclaration, le gouvernement demande aux députés et aux sénateurs les moyens d'affermir la sécurité de la France et du régime démocratique par le redressement de la puissance économique et financière du pays et la sauvegarde de l'indépendance nationale.

Dans l'ordre intérieur, le gouvernement demandera le vote d'un projet financier qui comportera essentiellement des économies. Une fois l'équilibre rétabli, il faudra prendre l'initiative d'une réforme fiscale. Ces réformes stimuleront la puissance créatrice du pays en allégeant, par ailleurs, des charges pesantes du chômage. D'autre part, l'économie nationale recevra une impulsion nouvelle par l'adoption d'un programme d'outillage. Mais tous ces efforts économiques doivent être coordonnés.

L'économie française a besoin d'une charte, d'un statut ; elle a aussi besoin de sécurité immédiate. Tant que durera l'anarchie économique, la France doit travailler au rétablissement de l'équilibre de sa balance commerciale. Le désarroi des monnaies et des marchés corrompus par les pratiques du *dumping* imposent la protection des produits.

Comme les gouvernements précédents, le cabinet Sarraut attend du respect des traités et d'une juste application du pacte de la Société des nations le règlement des questions qui pèsent lourdement sur la condition matérielle et morale des peuples. « Nous poursuivons, a dit M. Sarraut, notre action extérieure dans le même esprit de solidarité et de collaboration internationale. Cette politique demeure pleinement compatible avec un fidèle attachement à toutes nos amitiés. » La France continuera l'œuvre entreprise sur les bases essentielles arrêtées par la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'Italie, en plein accord avec les nations amies.

La France se sait en état de faire respecter son droit. Celui-ci se confond, dans les circonstances actuelles, avec celui de toutes les nations sincèrement attachées à la paix et particulièrement à celles qu'unissent à la France des liens précis : la Grande-Bretagne, qui vient de confirmer l'actualité et la vigueur des accords de Locarno ; l'Italie, dont l'amitié a été affirmée par la politique du précédent gouvernement ; les États-Unis, qui apportent à l'œuvre de paix un concours dont elle ne saurait se passer ; la Russie (?), qui vient « de fournir au monde occidental la contribution de ses pactes de non agression et de ses protocoles de définition de l'agresseur » ; enfin, la Belgique, la Pologne et la Petite-Entente.

M. Sarraut a conclu en demandant la confiance. Il l'a obtenue, après un débat dont on lira plus loin le détail, 320 députés votant pour le gouvernement, 32 seulement contre. Mais on notera le grand nombre d'abstentions.

Il faut faire, d'autre part, remarquer l'attaque acerbe qu'a menée contre M. Sarraut le député radical bolchévisant Bergery. Le président du Conseil a vivement répliqué aux « facéties » de l'interpellateur.

\*\*

Un débat s'engagera mardi prochain, 7 novembre, à Londres, à la Chambre des communes, sur la politique britannique en matière de désarmement.

Ce débat permettra au gouvernement de faire l'épreuve de sa majorité et de connaître les tendances actuelles du Parlement.

Les accords de Locarno ont suscité, ces derniers temps, des polémiques dans la presse ; la question a été, en effet, posée de savoir si l'Angleterre devait se considérer comme liée ou non par le pacte de Locarno, c'est-à-dire si elle devait pratiquer une politique de coopération européenne ou une politique d'isolement.

A Oxford, lord Cecil s'est élevé contre la politique d'isolement, tandis que, dans le *Times*, M. Amery, ancien ministre des Dominions et premier-lord de l'Amirauté, s'est rallié à une telle politique, sans, cependant, demander la dénonciation des traités en vigueur.

Dans un discours prononcé hier soir, vendredi, M. Eden, sous-secrétaire aux affaires étrangères, a défendu le pacte de Locarno qui est, a-t-il dit, l'un des instruments les plus efficaces pour le maintien de la paix en Europe occidentale. Les arrangements intervenus sont purement défensifs. Ils ne constituent nullement une alliance entre certaines puissances contre d'autres puissances.

« Nous n'éviterons pas une autre guerre, a dit M. Eden, en disant que, dans aucune circonstance, nous ne viendrons à l'aide d'une puissance injustement attaquée. La Grande-Bretagne reste une grande puissance et ses responsabilités sont celles d'une grande puissance. Si nous craignons d'assumer ces responsabilités, nous provoquerons le désastre qui suivra. La politique d'isolement est aujourd'hui une politique de folie. Avec le développement de la puissance aérienne, l'Angleterre a cessé d'être une île. »

Ainsi que M. Baldwin le disait récemment : « Ce que la Grande-Bretagne a signé, elle le tiendra. » Elle a respecté sa signature à l'égard de la Belgique. Elle la respectera en ce qui concerne les accords de Locarno.

\*\*

Le renouvellement, par tiers, des conseils municipaux britanniques a marqué, nous l'avons dit, un renforcement des positions travaillistes.

La cause essentielle de cette victoire a été le projet gouvernemental de répartition des charges du fonds de chômage entre les municipalités et l'Etat. Ce projet n'a pas encore été rendu public. On sait cependant qu'il fait supporter par les municipalités les dépenses de chômage, en ce qui concerne les versements permanents.

Les conseils municipaux seront donc désormais les dispensateurs des secours aux sans-travail ; or, c'est évidemment du parti travailliste, qui s'est montré favorable à une application toujours plus étendue de l'indemnité (*dole*), que la population ouvrière britannique attend le plus de libéralités.

Le but du gouvernement de Londres, en élaborant le projet, était de confier la distribution des fonds aux organisations qui sont le mieux en contact avec les intéressés, c'est-à-dire aux conseils locaux.

Si, en théorie, l'idée est bonne, elle est déplorable au point de vue politique, et le Labour Party a su en profiter.

L'avance travailliste a, pour une autre part, été provoquée par la politique étrangère. Pour la majeure partie des électeurs ouvriers, en effet, le problème du désarmement, que la conférence de Genève a dû fâcheusement laisser de côté, est le critère de la politique étrangère d'un gouvernement, comme la question du chômage et celle du logement restent ceux de la politique intérieure.

### NOUVELLES DIVERSES

Un projet de pacte de non-agression russo-chinois a été soumis par M. Bogomolof, ambassadeur des Soviets, à l'examen du gouvernement central chinois.

— La flotte américaine tout entière, qui, depuis mars 1932, était concentrée dans le Pacifique, fera, l'année prochaine, une croisière dans l'Atlantique.

— La commission d'enquête de la Société des nations pour le conflit du Chaco est arrivée à Montévidéo.

## Pour imposer la paix nécessaire

Il y a eu pour chaque peuple des temps plus malheureux que les années que nous traversons : des temps de guerre, d'épidémies et de famine, qui emportaient biens et vies d'un pays entier. Il n'y a jamais eu une généralisation de souffrance comme celle que nous voyons actuellement s'étendre à toute la terre. Nous n'éprouvons pas encore une misère insupportable, parce que nous avons des réserves matérielles qui écartent pour le moment la crainte immédiate de l'extrême besoin ; nous vivons des économies des générations qui nous ont précédés ; mais, pour certaines familles, les richesses de leur passé ont déjà disparu ; pour d'autres, elles s'épuisent rapidement. Les Etats, qui ont des dettes effroyables à supporter, ne savent plus quels impôts inventer pour remplacer ce qu'ils ne peuvent plus demander à l'industrie en faillite, à l'agriculture en détresse et aux capitaux en raréfaction.

La crise actuelle s'annonce comme permanente et risque de nous conduire à un nivellement où ceux qui n'ont rien n'auront plus à envier ceux qui possédaient. Incapables de se résigner immédiatement à vivre plus simplement, la plupart des gens aisés s'exposent à devoir, un jour, vivre misérablement, car les fortunes qui s'en vont et le travail qui ne vient pas font pronostiquer à coup sûr cette très dure destinée.

Rapprochées pour les uns, peut-être assez éloignées pour d'autres, ces sombres perspectives viennent de s'accompagner, depuis quelques jours de la possibilité d'une nouvelle guerre.

Si ce danger ne paraît pas imminent ni même prochain, il ne faut cependant pas en détourner sa pensée. Il s'agit de créer un mouvement international qui exclue le retour de cette monstruosité.

La faillite du désarmement, par les dispositions d'une puissance qui réclame qu'on lui reconnaisse un droit à s'armer, provoque nécessairement chez toutes les autres nations une recrudescence de préparatifs militaires. Cette précaution, de caractère purement défensif, ne saurait être blâmée.

Mais c'est une honte pour l'humanité qu'on soit arrivé à cette éventualité que les Etats fussent obligés de continuer des dépenses énormes parce qu'ils ne peuvent pas compter les uns sur les autres pour que chacun n'entreprene rien contre son voisin. N'incriminons pas la Société des nations d'avoir été incapable de faire régner la paix promise comme perpétuelle par le traité de Versailles ; on lui a refusé les effectifs qui auraient fait respecter les décisions prises contre l'agresseur. Le pouvoir de sanction qu'il fallait consolider entre ses mains a été réduit à néant par les égoïsmes nationaux.

Les égoïsmes nationaux greffés d'ambition et servis par la force au mépris de la justice ont toujours mis aux prises les puissances de la terre et sapé le bonheur des peuples. Quand un conquérant se levait sur le monde, prêt à porter partout le fer et le feu, il s'est toujours donné le rôle de travailler à la grandeur de son pays. Ce droit d'entraîner un peuple à la guerre par le seul mobile de vaincre n'est soumis à aucune juridiction depuis que l'Eglise a été dépouillée du privilège de juger les rois. On n'a plus examiné pour entrer en campagne si une guerre était juste ou injuste. On s'est seulement demandé si elle serait profitable et si le moment en était propice ; après coup, on ne s'apitoyait pas sur les innocents ; il n'y avait que deux classes : les vainqueurs et les vaincus, ceux-là ayant tout pouvoir et ceux-ci étant condamnés à subir toute humiliation.

Les individus qui composent la masse humaine peuvent réprouver pour leur propre compte ces doctrines barbares, les consciences chrétiennes formées à l'esprit de l'Evangile, les théologiens dans leurs chaires et les juristes honnêtes dans leurs écrits stigmatiser ces mœurs païennes et féroces, mais, à un moment donné, elles redeviennent la pratique d'un roi, d'un dictateur ou d'un homme poli-

tique puissant qui suggestionne l'opinion publique par l'idée de la grandeur de la nation.

Ni la gloire d'un pays, ni l'aspiration d'une race à l'hégémonie, ni l'utilité des résultats entrevus, ni les considérations de valeur économique ne sont des motifs suffisants pour légitimer l'appel aux armes contre un pays voisin. Si les guerres défensives sont ordinairement justes pour sauver l'intégrité d'une patrie, les guerres offensives sont le plus souvent essentiellement injustes. Les entreprendre sans qu'il y ait une cause sainte à servir, ou des opprimés à secourir, ou une injure grave à venger, ou une punition collective à infliger, c'est commettre autant de meurtres que de victimes tomberont. Jeter dans le malheur extrême des hostilités toute une population, c'est se rendre coupable d'un crime délibéré que les lauriers de la victoire ne couvriront pas. On peut, devant la postérité, prendre figure de grand conquérant et n'être aux yeux de Dieu et de la conscience qu'un sinistre brigand, responsable du sang versé et des ruines accumulées. Le patriotisme ne doit pas laisser ternir son nom et supporter qu'il soit appliqué à des actes qui sont une brutale violence.

Les nations qui font effort vers une domination de race sont facilement séduites et entraînées par le prestige de la victoire ; il leur suffit d'appeler une nation voisine l'ennemie héréditaire pour justifier à leurs yeux une invasion de territoire. Elles resteront indifférentes devant un gouvernement tyrannique et sanguinaire comme celui des Soviets ; elles invoqueront à son égard le principe de la non-intervention dans les affaires intérieures d'un pays et laisseront fouler aux pieds les lois éternelles qui doivent protéger la vie des peuples et des individus ; au lieu de considérer comme ennemi un pouvoir sauvagement inhumain et de le mettre au ban de la civilisation, elles prétendent assujettir de gré ou de force des nations inoffensives dont le seul tort est de vouloir conserver leur existence propre et ne pas consentir à être de simples satellites obéissant aux lois d'une attraction interplanétaire.

Une même loi de justice doit être acceptée par le monde entier, celle de ne jamais violer les droits du prochain.

Si, dans un pays, les magistrats et les citoyens ont à servir le bien commun de leur république, les gouvernements ont aussi à servir le bien commun de l'humanité et il ne leur est pas permis de le sacrifier à une ambition patriotique et à un désir de conquête. Rien n'oblige à l'agrandissement d'un territoire, et la raison condamne cet agrandissement quand il se fait par la spoliation d'un peuple, comme cela a eu lieu d'une façon complète par le partage de la Pologne entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. D'avoir laissé s'accomplir un pareil forfait politique, un écrivain catholique a dit que l'Europe était en état de péché mortel.

Il est temps qu'on cesse d'absoudre des gouvernements lorsqu'ils font une guerre heureuse, mais injuste. L'esprit international, qui se développe, devrait arriver à proscrire ces violations du droit. Cet esprit de pacification définitive devait déployer ses efforts par la Société des nations. En attendant qu'on donne à cet organe le moyen d'imposer sa volonté, l'Europe sera obligée de s'en remettre aux Etats amis de la paix du soin d'empêcher que de nouveaux orages dévastateurs ne troublent l'Europe et le monde. Ces Etats auraient à s'entendre pour rendre efficace leur mission pacificatrice et tenir en respect les pouvoirs tumultueux et brouillons qu'on pourrait soupçonner de mettre en péril la sécurité des Etats paisibles. Cette solution n'est pas l'idéal, mais une précaution temporaire jusqu'à ce qu'on se persuade enfin partout qu'il n'y a rien à espérer d'une guerre et que le désarmement général si nécessaire deviendra graduellement possible à mesure que se dissipera le danger de conflagration, pour que l'Europe tourmentée entre enfin dans la voie de la sagesse, de la justice et de la paix.

## Le procès de Berlin

Berlin, 2 novembre.

On reproche à ce procès de sombrer dans l'inattention générale, faute de sensations. Ce n'est pas vrai. Pour celui qui suit les débats au jour le jour, il reste prodigieusement intéressant. Après tout, il y a de la vie de Torgler et de van der Lubbe, il y a du prestige du régime actuel. Si Torgler était acquitté, ne serait-ce pas l'aveu que les élections du 5 mars étaient basées sur un mensonge et le sens profond de la consultation électorale du 12 novembre ne serait-il pas de préparer à temps un alibi ?

Ce procès, par l'ampleur de ses conséquences immédiates, dépasse de loin l'affaire Dreyfus. « Mon vœu ardent, a dit l'autre jour l'accusé Torgler, c'est qu'arrive le jour où l'histoire fera connaître les noms des vrais coupables ! » paroles attristantes, dans leur accent de résignation.

L'incendie a fait bien plus de victimes que nous n'en voyons au banc des accusés.

Tous les jours, depuis le 27 février, les tribunaux d'exception, dans toute l'Allemagne, condamnant à la réclusion des Allemands qui ont murmuré, dans les cafés, dans la rue, ou tout simplement chez eux, les noms des présumés incendiaires.

Je ne dis pas que la vérité soit en marche, mais il est certain qu'il n'y a pas actuellement de plus captivant sujet de conversation que ce procès. D'ailleurs, avant d'expédier des centaines de milliers de gens dans les camps de concentration, pour avoir dit ce qui était plus fort qu'eux, les tribunaux n'auraient-ils pas dû attendre que la cour suprême de Leipzig eût prononcé son verdict ? Car, théoriquement, le président Büniger admet la culpabilité des « nazis ». Pourquoi aurait-il, sans cela, posé cette question au comte Heildorf : « Avez-vous mis le feu au Reichstag ? »

Après l'expulsion de Dimitroff, on n'a pas été tendre au banc de la presse pour le président. « Le *Volkscher Beobachter* peut être content de vous », lui avait ironiquement jeté Dimitroff, en faisant claquer la porte derrière lui.

Le Dr Büniger avait été, la veille, violemment pris à partie par toute la presse naziste pour ne pas avoir relevé les propos de l'accusé bulgare, jugés blessants pour un témoin nationaliste-social.

Vraiment, M. Büniger aurait pu montrer un plus grand esprit d'indépendance. On a eu preuve que ce vieillard, lui non plus, n'est pas insensible à un sentiment qui plane sur toute l'assistance, celui de la peur.

Lorsque Torgler demanda, l'autre jour, au témoin Oehme : « Vous rappelez-vous avoir déjeuné avec moi le 27 février ? », le président s'est élevé, suivant son habitude, contre ce qu'il appelle « les questions suggestives ». Il aurait fallu demander : « Qu'avons-nous fait le jour du 27 ? »

« Ne vous ai-je pas demandé la monnaie d'un marc pour téléphoner ? a demandé encore Torgler. — Halte ! ne parlez pas comme cela, accusé Torgler. Dites : qu'est-ce que je vous ai demandé pour téléphoner ? »

D'accord, mais le président devrait être le premier à éviter les questions suggestives.

Ainsi, il a demandé à un témoin : — De quoi a-t-il été question ? De la terreur ? — Oui, M. le président, de la terreur. « Qu'est-ce qu'avait dit van der Lubbe ? Qu'il voulait porter haut le drapeau révolutionnaire ? — Oui, M. le président, il a dit qu'il voulait porter haut le drapeau révolutionnaire. »

Les témoins ? Des vaniteux, des crapuleux, des corrompus, des inconscients. Ils se succèdent et se ressemblent. Des romanciers en quête de « types » feraient dans cette salle une riche récolte.

Prenons Zimmermann, rédacteur au *Lokal Anzeiger*. Torgler, quelques jours avant l'incendie, lui aurait dit : « Les hitlériens n'en mèneront pas large, lorsque flambra le fanal ; ces messieurs vont se terrer dans des trous de souris. »

Ce singulier témoin attend le 30 septembre pour demander à faire part de cette conversation au procureur général. « Comment aurais-je parlé de la sorte, dit Torgler, à un membre du parti nationaliste allemand ? »

« Torgler a toujours tenu des propos très violents », dit Zimmermann ; il y a deux ans, il disait : « Quand se soulèvera le prolétariat, les têtes de ces messieurs ne seront plus solidement attachées entre leurs épaules ». Et après ? Les hitlériens ont dit des choses bien plus graves, annonçant, par la bouche de leur chef : « Des têtes vont rouler. » Torgler, à mon avis, a tort de nier qu'il a été violent. Il l'a été en paroles, sans cela, il n'aurait pas été communiste.

Ce Zimmermann est un malin. Il aurait voulu trouver un éditeur pour un livre, très bien écrit, dit-il, et où il aurait fait un saisissant portrait de Torgler. « Car, nous prévié-t-il, si je suis pauvre, j'ai beaucoup de talent. »

Zimmermann ne manque pas de perspicacité. Ce procès est un tremplin pour ceux qui veulent se mettre en faveur, pour les juges aussi bien que pour certains témoins.

Kunzack, le vieux forcat et l'un des piliers de l'accusation, l'a bien compris.

On dirait parfois, à regarder de plus près certains témoins, que la lie de tous les pénitenciers d'Allemagne s'est donné rendez-vous devant la Cour suprême. En vérité, quoi de plus séduisant qu'un voyage à Berlin, sur simple dénonciation adressée au procureur ? Cela vous change de la monotonie du régime sédentaire.

Après Hintze et Lebermann, qui, l'autre jour, juraient ses grands dieux que Torgler le pourchas-

sait à coups de poing dans l'estomac à travers toute l'Allemagne, pour l'obliger de faire sauter le Reichstag, voici Kunzack, qui, ayant entendu van der Lubbe à une réunion communiste à Düsseldorf en 1925, affirme avoir participé, la nuit, avec Torgler, à des décharges d'explosifs, dans une forêt près de Berlin. Le témoin a été puni pour vol, viol, cambriolage, etc. On s'étonne que le tribunal le prenne au sérieux. Il dit avoir connu de très près le député communiste Neumann. Un assesseur lui montre des photos. Qui est-ce ? Kunzack sèche ses mains moites contre son veston sans répondre. « C'est Neumann ». Il dit avoir connu le député communiste Hœllein. Quelle était la couleur de ses cheveux ? — « Il avait des cheveux blonds, assez gris, un peu foncés. »

De la prison, Kunzack avait écrit au procureur, lui proposant de procurer des renseignements sur les communistes en se rapprochant des femmes de communistes internés dans des camps de concentration ! « En cas de succès, vous voudrez bien, Monsieur le procureur, me faire remise de ma peine. »

Le témoin, moustachu et édenté, à la tête de rat, parle si bas que le président lui demande sans cesse d'élever la voix. Il n'achève pas une phrase. Quand il se rasseoit à côté de l'agent de police, celui-ci, d'un geste de dégoût, époussette la manche que l'autre vient de frôler.

W. Duesberg.

Berlin, 4 novembre.

Le tribunal d'empire a entendu hier deux témoins à décharge pour Popof, d'abord une femme née en Bulgarie, qui a eu à Moscou, ainsi que son mari, de nombreuses relations avec Popof, en particulier à un moment où, selon les déclarations d'autres témoins, Popof aurait séjourné à Berlin.

Dimitroff a eu une violente altercation avec le procureur et a été de nouveau exclu des audiences pour trois jours. Le témoin suivant confirme entièrement la déposition précédente.

Deux autres témoins assurent avoir vu Popof et Taneff à Berlin, à un moment où les deux accusés déclarent qu'ils n'étaient pas en Allemagne.

Le dernier témoin entendu a été une femme qui fut employée au bureau central du secours rouge à Berlin. Elle a déclaré que Dimitroff était l'organisateur des secours pour les Bulgares. Elle a assuré reconnaître Popof, ce que ce dernier déclare impossible.

M. Gœring, premier ministre prussien, se présentera ce matin samedi comme témoin au procès.

## La crise agricole aux Etats Unis

Washington, 4 novembre.

Conférant avec le secrétaire à l'agriculture, les gouverneurs des Etats agricoles du Wisconsin, du Minnesota, de l'Iowa, du Dakota du nord et du Dakota du sud ont insisté sur la nécessité d'une hausse immédiate des produits agricoles.

Dans le nord de l'Iowa, les fermiers grévistes gardent les routes environnant les villes et des bombes font explosion dans les fromageries et les laiteries.

Irrités de l'intervention des troupes, les fermiers ont annoncé que, la prochaine fois, ils ne laisseraient pas tirer sur eux sans riposter.

Aucun accord sur un programme réellement utile n'a pu être réalisé, l'idée de fixer les prix agricoles sur la base du prix de revient augmenté d'un bénéfice raisonnable rencontrant de nombreux obstacles pratiques et juridiques.

Washington, 4 novembre.

La situation est inquiétante dans les Etats agricoles du centre. Les fermiers s'organisent militairement sous la direction d'anciens soldats. Dans le Minnesota, quatre compagnies armées sont déjà formées et elles s'entraînent journellement.

De leur côté, les fermiers non grévistes s'organisent pour briser autour des villes les blocus qui empêchent l'arrivée des produits agricoles.

De fréquentes collisions se produisent entre groupes hostiles.

Les grévistes attaquent généralement des camions transportant des bestiaux et lâchent les animaux à travers champs, après avoir maltraité les conducteurs.

## Les obsèques de l'Indou Patel

Bombay, 4 novembre.

Le gouverneur a interdit que le chef nationaliste Patel, récemment décédé et dont le corps embaumé doit arriver demain dimanche de Suisse, soit incinéré sur la place de Bombay, comme cela avait été le cas en 1920 pour Tilak, l'inspirateur politique de Gandhi.

Dans les milieux hindous de Bombay, une certaine agitation se manifeste à la suite de cette décision.

## M. Vénizélos sera amnistié

Athènes, 3 novembre.

Les journaux annoncent que, pour mettre fin à la question de la mise en accusation de M. Vénizélos, pour complicité dans le mouvement militaire du 6 mars du général Plastiras, question qui est toujours en instance au Parlement, le gouvernement a l'intention de publier un décret d'amnistie pour tous les civils compromis dans ce mouvement. Les milieux gouvernementaux considèrent que cette mesure contribuerait à ramener le calme dans les esprits.

## Il y a cent ans

Le 3 novembre 1933, naissait à Paris le premier en date des quotidiens catholiques de France et d'ailleurs : c'était l'*Univers religieux, politique, scientifique et littéraire*. Le premier numéro portait comme devise : *Unité dans les choses certaines, liberté dans les douteuses, charité, vérité, impartialité dans toutes*. Titre et devise indiquaient assez clairement le programme et l'esprit du nouveau journal.

L'événement n'occupa point l'opinion générale de ce temps-là ; mais dix ans plus tard, on allait en connaître l'importance. Celui qui s'intitulait directeur-fondateur était l'abbé Jean-Paul Migne, originaire de Saint-Flour où il était né en 1800, mais incorporé au diocèse d'Orléans. C'était un prêtre robuste et rude comme son pays natal, médiocrement instruit, mais illuminé parfois d'intuitions géniales, d'une volonté énergique et plein du sens des affaires.

Avec le receveur de l'enregistrement et l'instituteur de sa commune et un de ses confrères du voisinage, il était venu bravement à Paris pour lancer son quotidien. Il trouva bientôt comme associé un imprimeur, qui possédait une feuille valétudinaire : la *Tribune catholique*, et qui fut tout heureux d'accepter l'*Univers religieux* comme suite de sa *Tribune*, à condition d'être l'imprimeur du nouveau journal. Il s'appela Emmanuel Bailly. Tout en tenant pension, il dirigeait des associations de jeunes gens dévoués, comme la *Société des Bonnes études* (un cercle d'études avant la lettre) ; il fut l'un des fondateurs des conférences de Saint-Vincent de Paul et il eut pour fils le Père Vincent de Paul Bailly, qui sera le fondateur de la *Croix* de Paris.

Le premier numéro de l'*Univers religieux* débutait par un article poétique et pieux, intitulé : *La Toussaint-Vision*. Signé crânement par le directeur-fondateur, il était de la plume de l'abbé Gerbet, le plus instruit des anciens disciples de Lamennais et le meilleur écrivain de l'éphémère *Avenir*. Le deuxième numéro faisait état « de la collaboration des hommes les plus marquants de la capitale ». Ceux-ci avaient promis d'écrire ; ils n'écrivirent guère. Laissons-les dans l'ombre pour citer les jeunes qui se dévouèrent à l'œuvre naissante, quelques-uns anciens mennaisiens, presque tous membres de la *Société des Bonnes études*, fondée par Bailly : Gerbet déjà nommé, les deux Foisset, les deux Boré, Ozanam, Paul Lamache, Turquet, et le plus assidu, Melchior du Lac. Le journal avait des défauts, parce qu'il manquait d'hommes du métier ; les articles, souvent solides et bien pensés, étaient trop longs, tenant le quart d'un numéro et parfois se prolongeant dans plusieurs numéros ; c'étaient de ces dissertations qu'on place aujourd'hui dans les revues.

En 1835, l'abbé Migne remit l'*Univers religieux* à Bailly et commença l'étonnante carrière qui l'a rendu célèbre. Après des essais malheureux de nouveaux journaux, il créa peu à peu les immenses ateliers de Montrouge, ateliers d'imprimerie et ateliers d'édition. Avec des collaborateurs éminents comme Dom Pitra, le futur cardinal, il lança sa *Patrologie latine* en 221 volumes et sa *Patrologie grecque* en 166 volumes, etc.

L'*Univers religieux*, sous la direction de Bailly, continua sa marche péniblement : l'argent manquait. On se tirait d'affaire en négligeant de payer la rédaction et Bailly se faisait crédit à lui-même comme imprimeur. Montalembert survint, donna des fonds et en fit donner. Souvent mécontent, il menaçait de les reprendre, mais la caisse était vide. Le miracle est qu'on ait vécu tout de même.

En 1841, un événement politico-religieux donna un peu de cohésion aux forces catholiques et un regain de vie au journal : ce fut le projet de loi sur le monopole universitaire de l'enseignement, présenté par Villemain, ministre de l'Instruction publique. Réclamations de cinquante-six évêques ; articles de quelques journaux royalistes et de l'*Univers religieux* : le projet fut retiré par Guizot, chef du ministère.

La lutte ne tarda pas à reprendre. Mais à ce moment-là, un homme nouveau, un génie de la pensée et du style, était devenu l'âme de l'*Univers religieux*, le chef réel avant d'en avoir le titre : c'était Louis Veuillot.

Par une coïncidence heureuse et sans doute imprévue, il se trouve qu'en l'année même du centenaire de la fondation de l'*Univers religieux* s'inaugure la troisième série des œuvres complètes de Louis Veuillot qui contiendra des chefs-d'œuvre de polémique religieuse : les fameux *Mélanges*. Les deux premiers volumes viennent de paraître chez Lethielleux à Paris...

Mais c'est un autre sujet et un événement littéraire d'une importance assez grande pour être traité à part.

Antonin Crausaz.

## Le cabinet Sarraut devant le Parlement

Paris, 3 novembre.

M. Malvy a indiqué que, à la suite de la démarche faite au nom du groupe radical-socialiste, à la fin de la matinée, auprès de M. Albert Sarraut, pour lui demander de présenter à la Chambre en une seule fois toutes les dispositions relatives au redressement budgétaire, le président du conseil lui avait déclaré que telle était bien l'intention du gouvernement et que le groupe radical-socialiste pouvait lui faire confiance pour opérer le redressement total de l'équilibre.

Paris, 3 novembre.

La séance de la Chambre a été ouverte par M. Bouisson. Le président a fait l'éloge funèbre de M. Paul Painlevé. Le député communiste Rebaud a interrompu le discours du président par les cris de : « A bas la guerre ! »

Le projet de funérailles nationales de M. Paul Painlevé a été adopté à mains levées, moins les voix des communistes.

M. Albert Sarraut est monté ensuite à la tribune et a donné lecture de la déclaration ministérielle.

M. Bergery a interpellé sur la composition du ministère. Il a regretté que le parti socialiste ne fût pas représenté dans le gouvernement et il a exprimé la crainte que la présence de plusieurs représentants du centre dans le cabinet ne fût l'indice d'une évolution vers la concentration à droite.

M. Scapini, indépendant, a dit qu'il attendra des précisions sur la majorité et le programme du gouvernement pour développer ses observations.

M. Bedouce, socialiste, a demandé des précisions sur les projets économiques et financiers du gouvernement. Il a demandé au gouvernement de s'expliquer nettement au sujet de la majorité avec laquelle il veut gouverner.

M. Bedouce a déclaré que l'équilibre immédiat et complet conduira le gouvernement à rechercher 7 1/2 milliards de ressources. « Ne comptez pas sur nous, s'écria-t-il, pour une politique de déflation. »

M. Xavier Vallat a soutenu que le gouvernement, en raison de sa composition, ne peut poursuivre qu'une politique cartelliste.

M. Albert Sarraut s'est attaché à répondre aux allégations de M. Bergery. Il a affirmé qu'il restait radical-socialiste. Rien n'est changé à la politique du précédent gouvernement, si ce n'est quelques vues personnelles sur la nécessité de redresser l'économie du pays. M. Sarraut entend protéger la main-d'œuvre. Les projets financiers seront déposés dans quelques jours. Le gouvernement est décidé à jouer alors son existence. Les effectifs des fonctionnaires seront réduits et l'évasion fiscale combattue.

Parlant de la collaboration des socialistes, le président du conseil a déclaré qu'il ne veut pas jalonner son chemin de potences où il suspendrait tour à tour des hommes de gauche et de droite. C'est aujourd'hui que se fera la majorité pour soutenir le gouvernement dans une œuvre dont la première inspiration est l'amour de la France.

La Chambre a voté la confiance au gouvernement par 320 voix contre 32, sur 352 votants.

Paris, 3 novembre.

Au Sénat, M. Jeanneney, président, a prononcé l'éloge funèbre de MM. Bougère, Jamin et Painlevé.

La lecture de la déclaration ministérielle a été faite par le vice-président du conseil. Le Sénat l'a applaudie.

Le Sénat a voté ensuite le crédit nécessaire aux obsèques nationales de M. Painlevé.

Prochaine séance, le 7 novembre.

## La contrebande des devises en Autriche

Vienne, 4 novembre.

La police enquête actuellement sur une vaste affaire de devises. Depuis longtemps, la police et la Banque nationale autrichienne avaient appris qu'une société commerciale établie en Suisse faisait principalement le commerce des valeurs de l'Europe centrale et orientale et avait aussi effectué des transactions contraires à l'ordonnance autrichienne sur les devises. La Société expédiait et vendait en Autriche des valeurs autrichiennes achetées à l'étranger. Le produit en schillings était déposé chez un avocat de Vienne, représentant de la société. Celle-ci vendait ensuite ces schillings à l'étranger contre des devises étrangères et, en raison de l'importance de ces transactions, la devise viennoise en subissait le contrecoup. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1932, le total des transactions de la Société s'élevait à plus de 47 millions de schillings.

## Une manifestation antihitlérienne au Transvaal

Prétoria, 3 novembre.

A la suite d'une réunion tenue par le comité de secours aux victimes du régime hitlérien, à Johannesburg, le bureau du journal allemand *Deutsche Afrika Post* a été attaqué et considérablement endommagé par des manifestants.

Le consul général d'Allemagne a protesté auprès des autorités.

Le secrétaire des affaires étrangères de l'Union sud-africaine a exprimé ses regrets de l'incident et a fait ouvrir une enquête.

## Les boucles de bébé restent blondes

On l'appelle « Rayon de Soleil » à cause des merveilleux reflets dorés de ses boucles soyeuses. Et elles ne perdent jamais ce lumineux éclat, car Maman connaît le moyen de leur conserver leur beauté. C'est « Nurblo » le shampooing spécial pour blondes, qui a rendu déjà leur nuance primitive à ses cheveux, qui préservera ceux de Bébé de se fonder. Maman sait que « Nurblo » peut être employé impunément pour les soins de la chevelure délicate des enfants, car il ne contient ni teinture, ni henné, ni soude, ni aucune autre matière nocive. Employez, vous aussi, « Nurblo » pour les soins des cheveux de votre fillette, elle vous en sera reconnaissante plus tard. « Nurblo » est en vente partout.

ROBERTS  
NURBLOND

Le shampooing spécial pour blondes.  
Représentant général pour la Suisse : E. Gachang,  
Zürich 6, Stapferstraße 17.

**Une évasion de prisonnier en Espagne**

Madrid, 4 novembre.

Le financier Juan March s'est enfui de la prison de Alcada de Hénarés.

Le financier March serait sorti par la grande porte de la prison qui lui aurait été ouverte par le directeur lui-même. Avant de s'échapper il a écrit une lettre dans laquelle il dit qu'il était emprisonné depuis dix-huit mois sans qu'aucune décision eût été prise à son sujet.

Le personnel de la prison a été interrogé. Le chef de service a avoué sa culpabilité. C'est lui qui a facilité l'évasion. Le financier est parti immédiatement en automobile pour le Portugal où il se trouve déjà.

**Les désordres cubains**

La Havane, 4 novembre.

Six bombes ont éclaté. Cinq engins intacts ont été découverts. Le colonel Battista a lancé un appel au calme, demandant que les passions fassent trêve pour permettre au pays de sortir de la crise.

Le croiseur *Richmond* est entré dans le port.

**Les élections espagnoles**

Grenade, 3 novembre.

On apprend que des incidents sanglants se sont déroulés la nuit dernière à Montevjicar, à l'occasion de la campagne électorale. Des coups de feu ont été échangés. Il y aurait un mort et plusieurs blessés.

**La propagande hitlérienne dans la Sarre**

Sarrebruck, 4 novembre

Une ordonnance du gouvernement relative au maintien de l'ordre restreint la liberté de réunion, interdit le port d'uniformes, les exercices en plein air et les marches en rangs serrés. Elle prévoit des peines pour menaces de représailles après le plébiscite et pour entrave à l'exercice des droits civils et politiques. De rigides dispositions visent également la presse.

**A Malte**

La Valette, 4 novembre.

En vertu d'une nouvelle loi, le gouverneur de l'île de Malte est investi de pouvoirs qui ne pouvaient être exercés jusqu'ici que par les ministres et le parlement.

**La grève générale en Palestine**

Jérusalem, 3 novembre.

L'exécutif arabe a proclamé la grève générale en Palestine.

**FAITS DIVERS**

**ÉTRANGER**

**Attaque dans un train**

Hier vendredi, près de Salzbourg (Haute-Autriche), trois individus masqués ont pénétré dans le wagon postal d'un train de voyageurs. Tenant les employés en respect avec leurs revolvers, les bandits réussirent à s'emparer de sacs postaux contenant pour une dizaine de mille francs de valeurs et à prendre la fuite.

**Un escroc arrêté**

La police de Bruxelles a arrêté un escroc international nommé van Boom, né à Anvers, qui s'était fait passer pour le chef des « dinasses » (nationalistes-sociaux flamands), puis comme chef des Baden Belgian boy-scouts. Extradé sur la demande du Parquet de Bruxelles, van Boom a été mis à la disposition du juge d'instruction. Il prétend en outre avoir été au service des Anglais et des Russes blancs.

**SUISSE**

**Briseurs de vitrines**

On nous écrit de Sion : La police de Sion recherche l'auteur ou les auteurs d'un acte de cambriolage commis l'autre nuit à la rue de Conthey, dans la vitrine d'un magasin de quincaillerie. A moins de deux cents mètres du poste de police, on a brisé la partie supérieure de la vitrine du magasin Pfeifferlé et Cie et, par le passage ainsi pratiqué, tenté de soustraire les armes qui s'y trouvaient. On ne réussit heureusement qu'à enlever un seul fusil de chasse, le rideau de feu ayant empêché d'atteindre les autres armes.

**Asphyxié**

Hier vendredi, on a trouvé asphyxié dans sa cuisine, Alexandre Emery, âgé de soixante ans, serrurier à Villeneuve (Vaud).

L'enquête a établi que le malheureux avait allumé le gaz sous une casserole remplie d'eau et qu'il s'était endormi ensuite en lisant le journal. L'eau déborda et éteignit la flamme, ce qui provoqua l'asphyxie.

Une surprise agréable est toujours pour la ménagère le rabais de quantité accordé depuis 30 ans par NAGO, actuellement sous la nouvelle forme de chocolats Nago, ou en espèces. Le rabais de quantité se pratique dans le commerce de gros, pourquoi la ménagère ne bénéficierait-elle pas aussi de ce rabais spécial après achat de certaines quantités. Il est à remarquer que Nago Olten reprend en tous temps les coupons, même échus (pour autant que le nombre voulu est atteint) de ses produits Banago, Nagomalt, etc. Ces coupons rabais donnent droit non seulement au rabais de quantité, mais à la participation gratuite au prochain concours Nago, dont les conditions seront publiées au milieu de 1934.

**La responsabilité des cantons propriétaires de routes**

De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral :

Le 2 avril 1930, un motocycliste fut victime d'un accident mortel, tandis qu'il roulait dans la direction de Bellevue, près de Genève, sur une route de 3<sup>me</sup> classe, large d'environ 4 m. 90, appartenant à l'Etat de Genève. Au cours de l'automne 1929, l'Administration des téléphones avait chargé un entrepreneur de faire exécuter des travaux sur la partie droite de la route. Les fossés creusés avaient été comblés aussitôt après et la route rétablie dans son état normal. Toutefois, la couche de terre remuée s'était affaissée peu à peu légèrement et il en était résulté, par places, de petites différences de niveau par rapport au reste de la route. En arrivant à l'un de ces endroits, M. perdit la direction de sa motocyclette et alla donner contre un poteau téléphonique avec une violence telle qu'il fut tué sur le coup, ensuite d'une double fracture du crâne. M. était âgé de 50 ans.

Sa femme et son fils intentèrent à l'Etat de Genève une action en paiement de dommages-intérêts s'élevant à 40,000 francs environ. Les demandeurs faisaient valoir que l'Etat, propriétaire de la route, devait répondre, en vertu de l'art. 58 du Code des obligations, de l'accident mortel : « Le propriétaire d'un bâtiment ou de tout ouvrage répond du dommage causé par des vices de construction ou par le défaut d'entretien ». En l'occurrence, le défaut incriminé consistait à n'avoir pas comblé suffisamment les creux et à n'avoir pas fait passer ensuite le rouleau compresseur pour niveler à nouveau la route.

Les tribunaux genevois rejetèrent l'action. Il était établi, déclarèrent-ils, que l'entrepreneur avait exécuté selon toutes les règles de l'art les travaux à lui confiés. Mais on ne pouvait empêcher que des affaissements ne se produisissent pendant l'hiver, et il n'eût guère été possible d'y remédier avant les beaux jours. Il restait d'ailleurs encore une largeur de route d'environ 3 m. 40, si bien que M., qui connaissait les lieux, aurait facilement pu éviter l'endroit critique. Mais il était évident qu'il n'avait pas encore une expérience suffisante de la motocyclette et que, d'autre part, il roulait trop vite.

Les demandeurs recoururent contre ce jugement, que le Tribunal fédéral vient cependant de confirmer. Ainsi qu'il a eu l'occasion de le déclarer à plusieurs reprises, notamment dans son arrêt du 28 septembre 1932 en la cause Bignens contre Vaud, on ne saurait exiger qu'une route soit constamment dans un état de perfection technique absolue. Cela entraînerait en effet de telles dépenses que la collectivité ne pourrait, à la longue, les supporter. Il suffit qu'une route se trouve toujours dans un état d'entretien qui permette de l'utiliser sans danger. Ce serait en tout cas une erreur de ne faire aucune différence entre les routes destinées, surtout à la circulation des automobiles et autres véhicules à moteur et les voies secondaires comme celle dont il est ici question. On peut, en tenant compte de ce qu'impose l'intensité de la circulation sur les premières, être plus exigeant pour celles-ci qu'en ce qui concerne les secondes, réservées plus spécialement au trafic local.

On effectue très souvent des travaux de terrassement, sur ces voies secondaires, et il n'est pas toujours possible de remettre les choses en état du jour au lendemain. Les usagers de la route doivent compter avec ces éventualités, qui ne présenteront dans la règle aucun danger, s'ils font preuve de la prudence qu'on est en droit d'attendre d'eux. Et le danger est d'ailleurs d'autant moins grand lorsque, comme en l'espèce, ils ont la possibilité d'utiliser sur une grande largeur (envi-

ron 3 m. 1/2) la partie de la route qui n'a pas été touchée.

La loi est déjà très rigoureuse quant à la responsabilité du propriétaire d'ouvrage, vu qu'il n'est pas nécessaire de prouver que le vice de construction ou le défaut d'entretien incriminé est dû à une faute de sa part. La pratique a encore aggravé cette responsabilité, d'une part en étendant la notion de l'ouvrage et, d'autre part, en formulant des exigences toujours plus grandes au sujet de l'état dans lequel il doit se trouver. Si, comme il semble que ce soit le cas, on en arrive actuellement à interpréter d'une manière un peu moins sévère l'obligation d'entretien des routes, les cantons et les communes — et par ricochet les contribuables — n'auront pas lieu de s'en plaindre ! — Id.

**Les chefs socialistes et la pelle mécanique**

La Société immobilière des Imprimeries populaires (socialistes) de Lausanne et Genève a décidé de construire à Genève de vastes ateliers, des locaux administratifs pour l'Union des syndicats, des magasins, des appartements. Cet immeuble portera les numéros 37 et 39 de la rue de Lausanne. Les terrains nécessaires à la construction sont déjà achetés. La Société des Imprimeries populaires a réuni un capital-actions de 60,000 francs dont les titres sont entièrement entre les mains d'organisations coopératives et syndicales.

Le coût de la construction sera de plus de 1 million de francs.

La Société des Imprimeries populaires éditera *Le Travail*, sera le siège de l'Union des Syndicats et le centre de toute l'activité socialiste à Genève.

Or, les travaux de terrassement vont être faits à l'aide d'une pelle mécanique.

M. Charles Rosselet, conseiller national, socialiste, président de l'Union des syndicats du canton de Genève, administrateur de la Société des Imprimeries populaires, vient en effet d'exiger et d'obtenir du Conseil d'Etat de Genève l'autorisation d'utiliser la pelle mécanique pour entreprendre les travaux de terrassement qui vont commencer ces jours prochains.

On connaît la pelle mécanique, cette énorme machine qui creuse d'énormes trous dans la terre et qui, en l'espace d'une journée, fait autant de besogne que des dizaines d'ouvriers réunis.

La pelle mécanique est pour les ouvriers du bâtiment une ennemie mortelle, puisqu'elle leur enlève leur salaire, c'est-à-dire leur pain quotidien en les réduisant au chômage.

Les chefs socialistes de Genève, cependant, sourds à l'intérêt des ouvriers et ne considérant que l'avantage de leur entreprise d'imprimerie, entendent que celle-ci soit construite avec la pelle mécanique. Ce, nonobstant la décision formelle du Conseil d'Etat du 27 juin 1933 « d'interdire sur tout le territoire du canton de Genève l'emploi de la pelle mécanique... ».

Le *Courrier de Genève* dénonce avec raison l'attitude des chefs socialistes genevois comme un scandale.

« Ces gens-là, dit-il, affirment être les seuls défenseurs des ouvriers, des chômeurs.

« Les voici dépeints par eux-mêmes. Ils vont utiliser la pelle mécanique au détriment de la main-d'œuvre humaine.

« Quels farceurs ! Et les voilà qui vont de réunions publiques en réunions publiques proclamant leur amour du prolétariat, leur haine de la bourgeoisie qui exploite les travailleurs.

« L'utilisation de la pelle mécanique par la Société des Imprimeries populaires, dirigées par Rosselet, le parti socialiste et l'Union des syndicats, constitue un énorme scandale. »

**Réduction des traitements en Valais**

On nous écrit :

Au cours de la session qui va s'ouvrir le deuxième lundi de ce mois, le Grand Conseil sera appelé à se prononcer sur un projet de décret du Conseil d'Etat concernant la réduction des traitements du personnel de l'administration cantonale, de la Banque cantonale et du personnel enseignant.

Le projet prévoit une réduction de 6 % sur tous les traitements, y compris ceux des magistrats. Toutefois, les traitements des employés qui vouent tout leur temps à l'administration bénéficieront d'une exonération de 2,000 francs ; en outre, la réduction sera diminuée d'un demi pour cent pour chaque enfant au-dessous de 18 ans.

Les traitements et allocations servis au personnel enseignant subiront la même réduction de 6 % ; le minimum d'existence sera cependant réduit à mille francs avec diminution d'un demi pour cent par enfant au-dessous de 18 ans.

La réduction générale des traitements entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1934. Le décret dont il s'agit déploiera ses effets jusqu'à la fin de l'année 1934. Le Grand Conseil pourra, par une décision, étendre les mesures qui y sont prévues aux années 1935 et 1936.

**LA QUESTION DES ZONES**

Le Conseil fédéral s'est à nouveau occupé hier, vendredi, de la question des zones et de l'état actuel des pourparlers avec la France. Il a arrêté les instructions pour la délégation en vue de la nouvelle réunion, la semaine prochaine, à Montreux, avec les négociateurs français et en présence des experts internationaux. Le Conseil fédéral a approuvé un avant-projet de convention qui sera soumis à la conférence.

**Le personnel de la Confédération**

Le personnel de la Confédération comptait en septembre 1933, 63,906 fonctionnaires, employés et ouvriers contre 65,500 en septembre 1932, soit 32,258 personnes (32437) occupées dans l'administration générale et 31,648 (33,063) au service des Chemins de fer fédéraux.

**Au tribunal cantonal bernois**

M. Ariste Rollier, président du Tribunal cantonal bernois, a donné sa démission pour raisons de santé. Il y a vingt-sept ans qu'il était au service de l'Etat de Berne.

**L'arrestation de deux policiers allemands**

Comme nous l'avons annoncé, deux fonctionnaires de la police criminelle allemande viennent d'être arrêtés, à Bâle. Il s'agit des nommés Hermann Würz, né en 1882 (Pays de Bade), secrétaire de la police criminelle à Lœrrach, et d'Alois Meyer, né en 1910, candidat à la police d'Etat à Lœrrach. Ils sont accusés d'avoir, le 2 novembre, à Bâle, recueilli des renseignements dans l'intérêt d'une police étrangère. Par cette violation, ces deux fonctionnaires ont mis la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse en danger.

En conséquence, le Conseil fédéral a décidé dans sa séance d'hier, vendredi, de les expulser du territoire de la Confédération, conformément à l'article 70 de la Constitution.

**Manifestations dans un cinéma zuricois**

Un incident s'est produit jeudi soir, à Zurich, lors de la présentation du film *La femme dans les pays orientaux*, dont l'exposé fut fait par un certain M. Aldo Bässler. Des membres du Front national s'étant mis à siffler, provoquant ainsi un tumulte, la police dut intervenir et fit sortir les manifestants. Ceux-ci continuèrent de manifester devant le local et sifflèrent l'orateur.

**Echos de partout**

**Difficulté tournée**

Sur certains champs de courses américains, les jeunes gens mineurs ne sont pas reçus s'ils ne sont pas accompagnés de leurs parents.

Cela ne va pas sans mécontenter un grand nombre de fils de riches Américains, à qui on refuse ainsi le droit de risquer leurs dollars au pari mutuel.

D'ingénieux commerçants ont profité de l'occasion pour organiser un trafic fructueux. C'est ainsi qu'on lit sur des boutiques, à New-York : *Ici, on peut louer des parents à la journée.*

**Mot de la fin**

— Voilà donc le nouveau ministère français attelé au redressement du budget... La confiance peut renaitre.

— Bah ! Les ministres, on les trouve toujours, mais les milliards !...

**Pour la langue française**

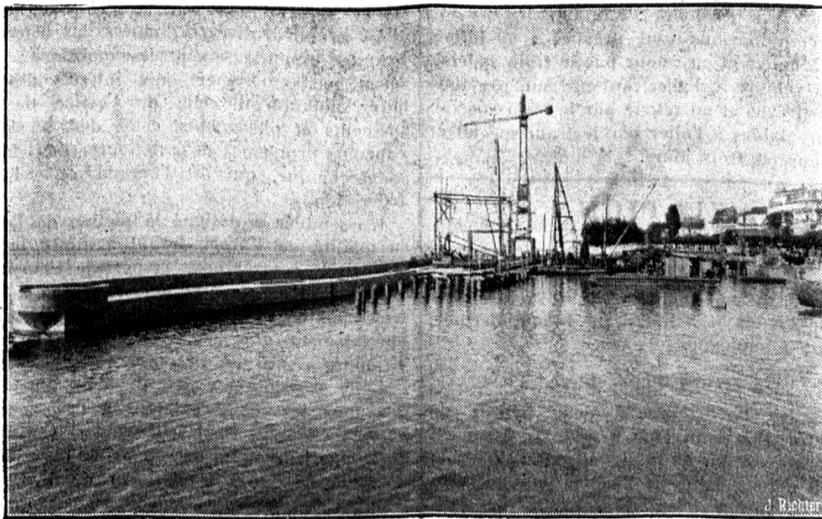
On ne dit pas : « Je me refuse à me solidariser avec votre opinion » parce qu'on se solidarise avec quelqu'un et non avec quelque chose. Il faut dire : « Je me refuse à me rendre solidaire de votre opinion », ou : « Je me refuse à défendre votre opinion. »

**L'INAUGURATION DU PORT DE VEVEY**

Le port de Vevey sera inauguré aujourd'hui samedi. Vevey ne possédait pas encore de port. Les maisons du rivage sont bâties sur des terrains sablonneux descendant à pic dans le lac. La technique a permis de vaincre cette difficulté

et d'édifier ce port, qui sera l'un des plus beaux du Léman.

La surface d'eau enfermée dans la digue est de 6500 m<sup>2</sup>. La digue principale mesure 95 m. de long.



LE PORT DE VEVEY

## Armée suisse

### Le nouvel équipement

L'équipement de l'infanterie en armes plus lourdes et le remplacement des anciens canons de batterie de montagne font déjà l'objet d'un rapport du colonel von Sprecher, ancien chef de l'état-major général.

La plus forte partie du crédit est destinée à compléter l'armement de l'infanterie. La proposition la plus importante est l'introduction dans l'infanterie d'armes lourdes (lance-mines et canons d'infanterie). 60 millions seront réservés à l'infanterie, 10 millions à l'artillerie et 12 millions à l'aviation. Dans les dépenses pour l'infanterie, la plus forte part concerne la fabrication de la munition pour les armes lourdes de l'infanterie (36,5 millions), car il s'agit ici d'une chose complètement nouvelle, et il y a lieu de préparer des stocks.

Une augmentation du nombre des mitrailleuses est particulièrement importante pour la Suisse, car ces engins représentent la meilleure arme défensive pour un pays qui a de faibles effectifs et de longues frontières. La proposition ne prévoit pas seulement l'augmentation du chiffre des fusils-mitrailleurs de 27 à 36 par bataillon, et des mitrailleuses lourdes de 9 à 12 ou 16 par bataillon, mais elle prévoit aussi un perfectionnement de l'arme en complétant le fusil-mitrailleur par un affût léger qui lui donnera la précision d'une mitrailleuse lourde, tandis que la mitrailleuse sera dotée d'un affût pour le tir contre avions.

Pour le moment, il faut encore renoncer à fabriquer des canons spéciaux contre avions, de sorte que nos mitrailleuses doivent être équipées de telle façon qu'elles soient effectivement nos armes contre les avions.

Les modèles d'armes lourdes de l'infanterie qu'il y a lieu de faire maintenant, ont fait l'étude de bien des essais depuis plusieurs années, d'abord à la section des essais de tir à Thoune et ensuite pendant une série de cours. Les lance-mines et les canons d'infanterie prévus peuvent être classés parmi les armes les plus modernes. Les lance-mines sont facilement transportables, car ils se composent de trois parties de 20 kg. chacune. La portée maximale du lance-mines est de 3 km.; il tire 15 à 20 coups par minute.

Les canons d'infanterie serviront spécialement pour la défense contre des chars blindés, contre lesquels l'armée suisse jusqu'à maintenant n'avait pas de moyens d'action. Ce canon a une trajectoire très tendue. Il tire l'obus de rupture avec la plus grande précision sur une distance de 700 mètres. L'obus long est tiré à environ 3 km.

En ce qui concerne l'amélioration de l'artillerie, il est stipulé qu'on ne fera que le strict nécessaire. Il s'agit surtout en première ligne de notre canon de montagne, démodé, et de nos vieux canons de position de 12 cm. Alors que notre canon de campagne a été amélioré à plusieurs reprises, notre vieux canon de montagne est resté le même. Sa portée normale de 5 km. est certainement trop courte. En conséquence, nos batteries de 12 doivent être complètement changées. Le grand avantage des nouveaux canons est qu'ils tirent la même munition que le canon de campagne, ce qui est une énorme simplification pour la fabrication et le ravitaillement.

En ce qui concerne l'artillerie lourde, notre armée ne disposait jusqu'à maintenant d'aucun canon à très longue portée. Les anciens canons de 12 motorisés tirent à environ 12 km. A l'exception du tube lui-même, ils sont très vieux. Leur remplacement doit se faire de la façon suivante : un tiers des batteries seront armées du nouveau canon 10,5 cm. L'équipement des batteries, camions, etc. restera le même. La nouvelle pièce est un canon moderne à recul sur affût, avec une portée de 17 km. Le calibre 10,5 a été choisi pour ses grands avantages techniques et parce que, dans le dernier projet de la conférence du désarmement, il a été désigné comme limite maximale de l'artillerie moyenne.

Quant au crédit de 12 millions pour l'aviation, il s'agit là de constituer un fonds où on pourra à temps voulu prendre ce qu'il faut pour la fabrication d'avions, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire dans des cas particuliers de demander des crédits spéciaux. Ce fonds doit, à partir de 1935, être pris dans le budget ordinaire. Il y a lieu de remarquer que les avions exigent une plus rapide rénovation que d'autres armes, car la durée d'un avion est à peine de 10 ans. En particulier, pour l'aviation, il y a lieu de voir le développement à l'étranger et d'y prendre exemple quant à la vitesse obtenue.

Il sera fait en sorte que la plus grande partie des 85 millions sera dépensée en Suisse, et spécialement pour que le travail soit confié le plus possible aux industries privées si mal en point actuellement. Le 8 % de la totalité du crédit partira à l'étranger, et cela pour des batteries modèles ou de la matière première que nous n'avons pas.

En ce qui concerne les canons d'infanterie et l'artillerie, nous avons dû nous adresser à l'étranger, car une construction, chez nous, serait revenue trop chère. Mais pour des achats de licences, nous obtiendrons que ces armes soient fabriquées en Suisse et seules les batteries modèles viendront de l'étranger. Cela est une nouveauté, puisque jusqu'à présent aucun canon n'avait été fabriqué chez nous.

Dans le compte des frais, il a été tout particulièrement tenu compte de la réduction du nombre des bataillons d'élite de 110 à 84, prévue

dans le projet de réorganisation de l'état-major général. Le nombre des bataillons de landwehr restera le même, soit 37. Par contre, on entrevoit un partage de la landwehr en deux classes (33 à 37 ans) et une deuxième classe. La première classe, qui sera incorporée dans le cadre des divisions, sera dotée du même armement que les bataillons d'élite.

## TRIBUNAUX

### Deux nouvelles plaintes contre M. Léon Nicole

MM. Berra et Dusseiller, députés du parti indépendant-chrétien-social de Genève, ont actionné solidairement Léon Nicole et la Société de presse socialiste, chacun en 5000 francs de dommages-intérêts pour diffamation.

M. Dusseiller a été attaqué dans le *Travail* à propos de son activité à la Société coopérative de viticulteurs et M. Berra, pour son activité au sein des syndicats chrétiens-sociaux.

## LES SPORTS

### La coupe suisse de football

Demain, dimanche, se disputera le second tour de la coupe de football. Seize matches mettront aux prises les trente-deux équipes qui ont battu leurs adversaires du premier tour.

Voici la liste des parties : Urania-Genève sera opposé à Servette ; Lausanne-Sports, à Bâle ; Chaux-de-Fonds, à Montreux ; Etoile-Carouge, à Berne ; Bienne, à Cantonal ; Fleurier, à Olten ; Nordstern, à Fribourg, et Monthey, à Victoria. Dans l'autre groupe, citons les matches suivants : Grasshoppers-Lugano, Bellinzzone-Lucerne, Locarno-Buchs.

Il reste en compétition, 13 clubs de division nationale, neuf de 1<sup>re</sup> ligue, six de 2<sup>me</sup> et trois de 3<sup>me</sup> ligue.

Regrettons que le 2<sup>me</sup> tour ait mis en présence Servette et Urania-Genève, Lausanne et Bâle, Grasshoppers et Lugano. De ce fait, trois équipes de division nationale, et non des moindres, disparaîtront de la lutte dimanche soir déjà.

### Le concours hippique de Genève

Cet après-midi, samedi, 4 novembre, se disputera le prix de Saint-Hubert, épreuve internationale (parcours de chasse) pour officiers, amazones et gentlemen.

Ce soir, à 8 h., prix des Etendards (coupe des nations), épreuve internationale ; championnat des amazones.

Demain, dimanche, à 14 h. : grand-prix de Genève, épreuve internationale d'obstacles pour officiers, amazones et gentlemen. Présentation de pur sang, par le commandant Lesage, écuyer instructeur à l'école de cavalerie de Saumur, champion olympique de dressage à Los-Andrés en 1932. Le soir, à 8 h., prix de l'Association des intérêts de Genève, épreuve internationale pour officiers, amazones et gentlemen. Finales des courses de skijoring, avec le concours du Ski-Club de Genève.

A propos de la présentation de pur sang par le commandant Lesage, le *Journal de Genève* écrit :

« Après un court entr'acte, nécessaire pour préparer la piste pour l'exhibition du commandant Lesage, sur son pur-sang *Taine*, le public eut le ravissement d'assister à la plus admirable reprise olympique.

« Dressage réellement merveilleux, exigeant de l'élégant et distingué maître commandant Lesage, une maîtrise incomparable, des qualités de patience et de douceur, de savoir aussi qui laissèrent le public muet d'admiration. Cette évolution artistique — disons le mot — dépasse en perfection tout ce que l'on peut imaginer. Il faut la voir, c'est un spectacle de toute beauté, une chose rare que pour rien au monde il ne faut manquer. Durant près d'une demi-heure, le commandant Lesage, impeccablement cinglé dans son uniforme du cadre noir de Saumur, tint sous le charme les spectateurs par la finesse et la science des évolutions qu'il obtint, avec une sobriété racée, de son magnifique cheval *Taine*. Du grand art équestre, véritablement fantastique. »

Des trains spéciaux sont prévus pour demain, dimanche, à destination de Genève.

Le train de Berne passera à Fribourg à 8 h. 28 pour arriver à 10 h. 31 à Genève. Il en repartira le soir, à 8 h. 5 (Fribourg) : 9 h. 59.

Trois combinaisons sont prévues : a) billets valables à l'aller et au retour par le train spécial. b) Billets valables à l'aller, aujourd'hui, par tous les trains prévus et au retour par le train spécial. c) Billets valables à l'aller par le train spécial et retour, dans les trois jours.

## AVIATION

### Le record du vol à voile

Le record du vol à voile, 36 h. 35 minutes, établi par l'étudiant Schmidt, le 4 août dernier, vient d'être homologué.

### Un record d'hélicoptère

A Bruxelles, l'hélicoptère à deux hélices de Nicolas Florine a tenu l'air 9 minutes. L'ancien record était de 8 m. 45 s. L'hélicoptère Florine est équipé d'un moteur de 200 CV qui entraîne deux hélices sustentatrices de 7 m. 20 de longueur.

## LA VIE ÉCONOMIQUE

### Le prix des céréales

Le Conseil fédéral a décidé que le prix des céréales indigènes de la récolte de 1933 serait acquis aux prix normaux que voici : seigle 27 fr. ; méteil de froment et de seigle, 31 fr. ; épeautre non décortiqué 26 fr. 50 les 100 kg. net, chargé à la station d'envoi ou franco dans un entrepôt ou un moulin des environs.

## FRIBOURG

### Le projet de loi fribourgeoise sur les corporations

Un journal libéral bâlois, les *Basler Nachrichten*, trouve mauvais que le gouvernement de Fribourg ait l'idée d'instituer le régime corporatif. Il estime qu'il n'appartient pas à un canton isolé de décréter une mesure d'une portée économique aussi profonde. Une innovation pareille, dit-il, intéresse toute la Suisse et ne peut émaner que des pouvoirs fédéraux. Les *Basler Nachrichten* ne doutent pas que la loi que le canton de Fribourg s'approprie à édicter sera frappée d'un recours au Tribunal fédéral, en tant que dérogeant à la garantie constitutionnelle de la liberté du commerce et de l'industrie et le journal bâlois croit pouvoir prédire que le Tribunal fédéral en prononcera l'annulation, du chef d'inconstitutionnalité.

Les *Basler Nachrichten* visent ici l'article 9 du projet de loi, qui rend les décisions des organisations corporatives obligatoires pour toutes les personnes physiques et morales qui exercent, dans le canton, une même activité économique.

L'article du journal bâlois émane des sphères patronales industrielles. Le principal grief allégué contre les corporations est que les règlements qu'elles pourront établir gêneront la liberté de mouvements dont l'industrie d'exportation, en particulier, a besoin pour s'adapter aux conjonctures. Un autre grief est que les corporations, par le fait que l'Etat sera appelé à donner force légale à leurs décisions, auront pour effet une immixtion de plus en plus prononcée de l'Etat dans la vie économique. La Chambre de commerce fribourgeoise s'est approprié ces griefs et s'est prononcée, elle aussi, contre le projet.

Il est clair que toute organisation comporte une gêne. La question est de savoir si l'ordre vaut mieux que l'anarchie. Actuellement, la vie économique est sans organisation. Chacun fait ce qu'il veut, pour autant qu'il n'est pas contenu par des forces adverses. C'est la guerre de tous contre tous : rivalité des entreprises entre elles et conflit des dirigeants, les chefs d'entreprises, avec les exécutants, leurs employés et ouvriers. On veut mettre de l'ordre dans ce chaos. Ceux mêmes qui sont dans la mêlée en ont senti dès longtemps le besoin ; de là, la fondation des cartels pour adoucir la concurrence ; de là, les conseils de conciliation et d'arbitrage, pour aplanir les différends entre patrons et ouvriers.

Ces moyens empiriques ne suffisent pas. Il faut en venir à une réglementation organique de la vie économique.

Les tenants du laisser faire, laisser aller ; les admirateurs de la libre concurrence, du libre jeu des forces économiques, tout comme les amateurs de la lutte des classes, devront en prendre leur parti. Le monde soupire après l'ordre et la paix. La corporation les lui donnera. Hors de là, c'est la continuation du gâchis et du chaos, ou bien c'est l'économie dirigée, c'est-à-dire le socialisme d'Etat. Il faut choisir.

### Loto de l'« Avenir »

La caisse de maladie l'« Avenir » aura son loto traditionnel demain soir, dimanche, à l'hôtel des Corporations. Les nombreux membres de cette active société voudront contribuer au succès de cette soirée ; la recette sera affectée au fonds de secours pour les sociétaires indigents.

### Association des anciens élèves du Technicum

On nous écrit : Cette association, fondée en 1904, fait partie d'une fédération des écoles techniques de la Suisse occidentale, dont elle a été elle-même fondatrice en 1905 et qui a pour but de resserrer les liens qui unissent les anciens élèves de toutes nos écoles techniques.

L'assemblée générale annuelle de cette Fédération a eu lieu, cette année-ci, au Locle, les 28 et 29 octobre. Après avoir liquidé les questions administratives ordinaires, les délégués ont examiné minutieusement les questions qui touchent particulièrement aux intérêts des sociétaires, notamment celle de l'office de renseignements et placements, celle des services des concours-problèmes devant figurer dans la *Revue polytechnique*, qui est l'organe officiel de la fédération.

L'assemblée a désigné la section de Lausanne en qualité de Vorort devant assumer la charge du comité central pour la période 1935-1936.

La fédération compte actuellement dix sections avec plus de mille membres. Il y a lieu de noter spécialement que la section du Technicum de Fribourg réunit un des plus forts effectifs.

Cette association a des effets les plus heureux sur tous ses membres, tant à l'étranger qu'en Suisse ; elle entretient leur valeur technique et développe leur esprit de solidarité. Tous les élèves sortants de notre Technicum de Fribourg ne manqueront pas de demander leur admission, qui peut contribuer à leur avenir.

## Une conférence de M. Piller à Bulle sur l'ordre corporatif

M. Piller, conseiller d'Etat, fera demain après midi, dimanche, 5 novembre, à 2 h. ¼, à l'hôtel-de-ville de Bulle, une causerie sur la Corporation.

Tout le monde discute cette question et rares sont les personnes qui la connaissent bien. Aussi, il ne faut pas s'étonner de voir les erreurs foisonner et les hérésies courir le pays.

La conférence de demain est donc bien opportune puisqu'elle mettra de l'ordre, de la clarté et de la précision dans les esprits.

La corporation est un organisme d'ordre économique qui intéresse au plus haut degré toutes les classes de la société et le meilleur qu'on puisse dire c'est qu'elle nous donnera certainement la paix sociale. Les citoyens gruyériens conscients de leurs responsabilités et de leurs devoirs auront à cœur d'aller se renseigner demain dimanche.

### Bibliothèque circulante

#### de l'Imprimerie Saint-Paul

Pour cause de transformation des locaux, la bibliothèque sera fermée dès le 15 novembre, pour un temps indéterminé. Tous les lecteurs sont instamment priés de bien vouloir renvoyer leurs livres pour cette date.

### A propos de l'inauguration

#### de la cabane du Ski-Club

La fête d'inauguration de la cabane du Ski-Club Fribourg a laissé la meilleure impression aux participants. Ceux-ci ont apprécié un nouvel acte de générosité de la fabrique de chocolat de Villars, qui a offert ses excellents produits.

## Etat civil de la ville de Fribourg

### Naissances

27 octobre. — Bonny Jean-Bernard, fils de Jean, ferblantier, de Chevroux (Vaud), et de Jeanne, née Jungo, Champ des Cibles, 38.

Rätzo Joseph, fils d'Ignace, domestique, de Saint-Antoine et Fribourg, et de Maria, née Schafer, domiciliés à Heitenried.

Mottet Gabriel et Pierre, fils jumeaux de Robert, agriculteur, de et à Corpataux, et d'Augusta, née Piller.

Musard Gisèle, fille d'Henri, journaliste, d'Estavayer-le-Lac, et d'Alice, née Dervey, domiciliés à Romont.

28 octobre. — Brugger Albert, fils d'Edouard, manoeuvre, de Saint-Antoine, et d'Alice, née Lacroix, Neuveville, 90.

29 octobre. — Oltmann René, fils de Marc, brasseur, de Schwabach (Bavière), et de Jeanne, née Wolhauser, Dailletés, 166.

Bovigny Ladislav, fils de Robert, agriculteur, de et à Pont-la-Ville, et de Julie, née Monbey.

30 octobre. — Zurkinden Marius, fils de Joseph, agriculteur, de Guin et Fribourg, et de Christine, née Sturny, domiciliés à Tavel.

Molina Edgar, fils de Bernard, maçon, de nationalité italienne, et d'Ernestine, née Litzistorf, rue de Lausanne, 62.

31 octobre. — Beaud Gabriel, fils d'Aloys, maréchal, de et à Albeuve, et de Martine, née Castella.

### Décès

20 octobre. — Bloch Sara, née Wyler, veuve de Joseph, de Bulach (Zurich), née en 1865, rue de la Banque, 22.

Buschi Louise, née von Gunten, épouse de Fritz, de Dicki (Berne), née en 1886, Bellevue, 52.

Gross Ulrich, ferblantier, de Fribourg et Alterswil, né en 1860, époux de Joséphine, née Pillet, Neuveville, 113.

Jungo Christine, née Fracheboud, veuve de Christophe, de Tavel, Guin et Fribourg, née en 1853, Lenda, 135.

22 octobre. — Folly Charlotte, de Villarepos, née en 1909, avenue du Midi, 3.

23 octobre. — Jeannin Marie-Louise, de Paris, née en 1911, route de Bertigny.

Glardon René, coiffeur, de Cugy, né en 1912, domicilié à Neuchâtel.

24 octobre. — Etienne René, fils de Louis, d'Oberried (Sarine), né en 1929, domicilié à Romont.

26 octobre. — Wæber Théobald, cafetier, de Tinterin, né en 1862, époux de Jeanne, née Gaudard, Place Georges Python.

27 octobre. — Studer Pierre, de Fribourg, né en 1857, Grand-rue, 47.

28 octobre. — Gremaud Eléonore, de Gume-fens, née en 1872, Neuveville, 113.

29 octobre. — Stevan Amédée, cordonnier, de nationalité italienne, né en 1869, époux de Thérèse, née Valente, rue du Progrès, 8.

Total des naissances en octobre : 69.  
Total des décès en octobre : 31.  
Total des mariages en octobre : 9.

En cas de



## Refroidissements

rhumatisme, goutte, sciaticque, maux de tête et névralgie. Les comprimés Togal sont d'un effet sûr et rapide. Le Togal excrète l'acide urique et tue massivement les microbes. Sans effets nuisibles! Plus de 6000 attestations de médecins! Un essai convaincra!

Dans toutes les pharmacies. Frs. 1.50.

Les conférences de la Grenette

Son Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a inauguré, hier soir, vendredi, la série traditionnelle des conférences de la Grenette.

Un public très nombreux remplissait la salle. On notait la présence de MM. Vonderweid, Bovet et Piller, conseillers d'Etat, de Mgr Quartenoud, de M. le chancelier Arni, de MM. les professeurs Bays, Girardin et Barrault.

Un chapitre de l'histoire de l'art au début du moyen âge, tel était le sujet de la conférence. Mais Mgr Besson, après avoir parlé en souriant de l'aridité des conférences archéologiques, s'est excusé de ne présenter qu'un tout petit sujet, un sujet « vulgaire », « reposant et inoffensif » : L'histoire de la ceinture d'il y a douze siècles.

L'usage de se serrer la ceinture, a fait remarquer Mgr Besson, remonte fort loin. Les Barbares, dépourvus de poches, suspendaient à leur ceinture leurs instruments de travail, leurs armes et de menus objets de toilette : pinces à épiler, fard ; enfin, la pierre à feu. Fort coquets, a relevé le conférencier (l'usage du fard le prouve), ils prenaient plaisir à porter de larges ceintures plus ou moins richement ornées, suivant leur condition.

Il y avait ainsi des ceintures de cuir, de chanvre, de laine, que le temps a détruites et dont on n'a retrouvé, dans les tombeaux, que les boucles, les agrafes, les plaques, de formes et de substances diverses : rectangulaires ou oblongues, en fer, en bronze, en ivoire ou en or.

Les artistes des temps mérovingiens aimaient à décorer ces agrafes : formes géométriques obtenues par damasquinure, le plus souvent par placage, quelquefois par niellure ; puis animaux plus ou moins fantastiques ; enfin, figures humaines stylisées à l'extrême.

Après avoir distingué les quatre types principaux auxquels se rattachent les agrafes de ceinture et relevé leurs particularités techniques, Mgr Besson a montré la signification du motif dont les artistes de l'époque s'inspiraient le plus fréquemment : deux griffons affrontés entre lesquels se trouve un homme, soit l'idée de la lutte de l'homme contre l'esprit du mal (celui-ci étant symbolisé par un serpent ou un dragon).

Le conférencier a montré comment les orfèvres barbares traitèrent successivement ce sujet, plus particulièrement ceux qui étaient établis chez nous.

Au sujet primitif, que nos ancêtres ont, semble-t-il, reçu de l'Orient païen, notamment de l'Égypte, se substitue peu à peu celui de Daniel dans la fosse aux lions. (On trouve même parfois, au lieu d'une figure humaine, la croix.) Les griffons dressés du début ont fait place à deux lions qui lèchent les pieds du prophète. L'analogie décorative est évidente. Le sujet seul a changé, et ce changement témoigne de l'influence du christianisme, du triomphe d'un épisode biblique, qui avait frappé l'imagination des barbares, sur la légende païenne.

De nombreuses projections montrèrent les principales agrafes découvertes dans les cimetières mérovingiens de la Suisse romande. Elles illustrèrent à merveille l'exposé de Mgr Besson, qui fut longuement applaudi par ses auditeurs que le « tout petit sujet » avait fort intéressés.

Ouvroir paroissial de Saint-Nicolas

L'Ouvroir paroissial de Saint-Nicolas a pensé être agréable aux paroissiens et à toutes les personnes qui s'intéressent à l'art liturgique en exposant les principaux travaux exécutés par ses soins, depuis sa fondation (mars 1931), jusqu'à ce jour. Cette exposition sera ouverte demain, dimanche, après la grand-messe de 10 h., jusqu'à 18 h., et lundi, mardi et mercredi, de 14 h. à 18 h., à la Maison paroissiale, Grand-rue, 14. Entrée libre.

Enfant renversé par un camion

Hier après midi, vendredi, à Fribourg, près de la Brasserie Viennoise, un enfant de huit ans, Louis Rigolet, dont les parents habitent à la rue des Alpes, a été renversé par un camion. Il semblait assez gravement blessé et fut conduit à l'hôpital des Bourgeois dans l'automobile de M. Bourgnecht, pharmacien.

Incendie

Ce matin, samedi, vers 2 heures, un incendie a complètement détruit, à la Tuftera (Bœsingen), un bâtiment comprenant maison d'habitation, grange et étable, et appartenant à la famille Chardonnens. Une partie du mobilier est restée dans les flammes. Les pompiers de Bœsingen et de Laupen se trouvaient sur les lieux. Le bâtiment était assuré pour 9000 francs.

visitez l'exposition de meubles Rue Locarno, 4 Entrée libre. E. SUTER.



Nouvelles de la dernière heure

Le vote de confiance de la Chambre française

Paris, 4 novembre. (Havas.) — Le scrutin rectifié sur l'ordre du jour de confiance accepté par le gouvernement donne : nombre de votants 341 ; majorité absolue 171 ; pour l'adoption 307, contre 34.

Ont voté pour : 151 radicaux et radicaux-socialistes, 39 gauche radicale, 23 socialistes français et républicains socialistes, 11 démocrates populaires, 20 indépendants de gauche, 29 républicains de gauche, 3 indépendants, 3 indépendants d'action économique sociale et paysanne, 11 gauche indépendante, 15 députés n'appartenant à aucun parti, 1 fédération républicaine, 1 socialiste.

Ont voté contre : 11 communistes, 14 membres de la fédération républicaine, 2 de la gauche indépendante, 6 indépendants.

Tous les autres se sont abstenus, soit plus de 250 abstentions, notamment celles des socialistes avec M. Léon Blum et des amis de Tardieu et Reynaud du centre. La majorité comprend, outre les radicaux-socialistes, et presque tous les amis de Flandin, celles des socialistes de la nuance Renaudin et Marquet. La minorité comprend l'extrême-droite et les communistes.

Paris, 4 novembre. (Havas.) — Commentant le vote de la Chambre, le Journal se demande combien de temps durera cette majorité. « Nous le saurons bientôt, car les projets financiers mettront avant peu sa solidité à une épreuve décisive. »

Il faut bien reconnaître, écrit le Matin, qu'il y a dans ce programme du nouveau gouvernement des promesses qui, si elles sont tenues, sont de nature à donner satisfaction aux hommes d'ordre et de bon sens de tous les partis. Economie d'abord et économie substantielle notamment par la suppression des organismes parasitaires ; répression de la fraude fiscale. C'est là un langage nouveau et qu'il est difficile de désapprouver même sous le couvert d'une opération politique. La Chambre attend le gouvernement à ses actes.

Du Temps : En résumé, le nouveau gouvernement souhaite de donner pour soutien à sa politique la confiance du pays. Il sait assurément comment cette confiance se perd. Il va montrer comment elle se regagne. Du moins, nous l'espérons ardemment. Il y faut l'esprit de décision, qui se nomme aussi le courage. On n'y réussit qu'en choisissant définitivement entre auxiliaires et adversaires, et en ne payant jamais l'aide des uns par des complaisances aux autres. Si une politique est condamnée aujourd'hui, c'est celle du « jeu de bascule » et des attermolements. Le ministre Sarraut n'a que peu de temps devant lui pour faire connaître sa valeur. L'accomplissement de l'œuvre dont il a voulu prendre la responsabilité ne souffre aucun délai ni même aucune hésitation.

Le parti radical, qui a détenu constamment le pouvoir, n'a jamais gouverné effectivement ni sous la forme « cartel », ni dans l'esprit et dans l'intention « cartel ». Qui laisse tomber cette sentence ? C'est M. Léon Blum, ce matin même. Il n'est donc plus pour M. Albert Sarraut que de gouverner effectivement sous la forme française, dans l'intention et dans l'esprit français. Sinon, le sort du nouveau ministère radical est réglé d'avance, et par M. Léon Blum, pour la quatrième fois.

Le Petit Parisien écrit : « A la Chambre l'accueil fait au gouvernement, il faut bien le dire, avait été empreint de quelque fraîcheur, à la suite des flottements créés notamment du côté de l'extrême gauche par les applaudissements dont la droite avait tenu à souligner quelques phrases relatives au problème financier. Mais, quand, le soir, le président du Conseil précisa, au cours de la réponse aux interpellateurs, le sens de sa déclaration, tout malaisé disparut pour céder la place à l'approbation enthousiaste de la majeure partie de l'assemblée. »

Le Populaire, organe de M. Blum, définit ainsi la position de son groupe devant le cabinet Sarraut : Si nous n'avions jamais eu à nous prononcer que sur la déclaration ministérielle, nous aurions certainement voté contre. Si nous n'avions eu à nous prononcer que sur le discours par lequel M. Sarraut l'a commentée, dans la soirée, nous aurions peut-être voté pour. Ayant devant nous l'un et l'autre, nous ne pouvions résoudre avec certitude les contradictions du texte écrit et du texte parlé ; à huit jours du projet financier qui fixera notre attitude définitive, nous nous sommes abstenus.

Londres, 4 novembre. (Havas.) — Plusieurs organes de la presse britannique enregistrent avec satisfaction que le cabinet Sarraut restera fidèle à la politique extérieure suivie par M. Daladier.

Le Financial Times souligne avec satisfaction que la déclaration de M. Sarraut place au premier plan de l'action gouvernementale l'équilibre budgétaire et l'assainissement financier.

La dette anglaise aux Etats-Unis

Washington, 4 novembre. (Havas.) — Les conversations sur les dettes se poursuivent difficilement bien que limitées maintenant à l'échéance du 15 décembre. Les

Anglais proposent en effet un versement de 6 %, tandis que les Américains demandent au moins 20 %.

La campagne électorale allemande

Hambourg, 4 novembre. (Wolff.) — Le ministre Goebbels a parlé pendant près de deux heures devant environ 100,000 personnes rassemblées sous une tente immense. Il a déclaré que, dans la lutte qui s'engage, il y va de l'existence de la nation allemande.

Bad Kreuznach, 4 novembre. (Wolff.) — M. Darré, ministre de l'agriculture, a parlé vendredi soir devant environ 16,000 paysans. Il a déclaré que le 12 novembre sera une pierre de touche pour le peuple allemand.

Cassel, 4 novembre. (Wolff.) — M. Frick, ministre de l'Intérieur du Reich, a prononcé, hier soir, vendredi, un discours électoral devant environ 30,000 personnes.

Le plat unique hitlérien

Berlin, 4 novembre. Demain sera le second dimanche où le repas dominical devra consister en un seul plat. A la suite de l'expérience du premier dimanche d'octobre, la prescription du plat unique a été rendue obligatoire également pour le repas du soir.

Un vif débat à la Diète polonaise

Varsovie, 4 novembre. Au cours d'un débat politique à la Diète, le chef socialiste Niedzialkowski, tout en critiquant la politique intérieure du gouvernement, a déclaré que les socialistes approuvent le pacte de non-agression et de rapprochement conclu avec les Soviets. Le député Lowicki, président du groupe ukrainien, a critiqué le pacte de non-agression et a protesté violemment contre la politique du gouvernement russe en Ukraine soviétique. L'orateur fut interrompu par le président, qui déclara inadmissible une immixtion dans les affaires intérieures d'un Etat étranger. M. Lewicki blâma les actes de terrorisme commis en Petite Pologne orientale. Le député Thon, du groupe juif, se déclara fier d'appartenir à un pays qui défend les juifs sur le terrain international. Le député Frantz, du groupe allemand, déclara que son groupe votera contre le gouvernement, ajoutant cependant de façon péremptoire : « La minorité allemande de Pologne est loyale envers l'Etat polonais et elle est absolument étrangère à la campagne entreprise pour la révision de la frontière. Je déclare officiellement, comme président du groupe allemand, que, même en cas de guerre nous resterons loyaux. Dieu charge la minorité allemande de Pologne de servir d'intermédiaire entre les deux nations. Nous sommes prêts à remplir cette mission. »

La division navale russe quitte Naples

Rome, 4 novembre. Le commandant de la division navale de Russie qui a quitté hier vendredi, le port de Naples, et le ministre italien de la marine ont échangé des télégrammes de salutations et d'amitié.

La situation à Malte

Rome, 4 novembre. A Malte, la première journée qui a suivi la suspension de la constitution, la dissolution de l'assemblée législative et la destitution du gouvernement, s'est passée dans le calme. Le gouverneur Campbell a assumé, hier vendredi, le contrôle administratif.

Les journaux italiens se bornent à publier des informations sur la situation, sans faire de commentaires. Cependant, le Popolo d'Italia écrit : « La question maltaise est une question rigoureusement britannique, mais les restrictions apportées à la langue italienne dont le maltais n'est qu'un dialecte, ne peuvent pas être passées sous silence dans notre pays. Nous rappelons que la langue française est enseignée au Canada et le hollandais en Afrique du sud sans constituer pour cela une menace pour l'empire. »

Le même journal reproduit ensuite l'avertissement donné par le Times, lequel approuve la suspension de la constitution.

Selon des informations reçues par la Stampa, le gouvernement de l'île maintiendrait le contrôle administratif, pour une année tout au moins. En tout cas, l'ordre constitutionnel ne sera rétabli que lorsque sera trouvée une solution susceptible de satisfaire l'ensemble de la population maltaise. Le journal ajoute que, dans les milieux nationalistes de l'île, on se refuse à accepter de nouvelles sanctions.

Mort du docteur Emile Roux

Paris, 4 novembre. Le docteur Roux est mort hier, à Paris. Le docteur Pierre-Paul-Emile Roux était né en 1853. Etudiant en médecine à Clermont-Ferrand, il fut préparateur du cours de chimie de Duclaux. Lorsque celui-ci fut appelé à l'Institut agronomique, Roux alla continuer, à Paris, ses études comme préparateur, d'abord au laboratoire des cliniques de l'Hôtel-Dieu, ensuite au laboratoire de Pasteur, à l'Ecole normale. Il fut reçu docteur en 1881, avec une thèse remarquable sur la rage.

A la fondation de l'Institut Pasteur, il y fut chargé de la microbie médicale, section des méthodes et, en 1895, il fut nommé sous-directeur. On lui doit d'importantes recherches sur

l'atténuation des virus par les antiseptiques, sur la vaccination des maladies infectieuses à l'aide des produits solubles sécrétés par les microbes.

La découverte, préparée par ses propres recherches et par celles de Behring, d'un sérum curatif de la diphtérie (1894), dont l'usage se répandit sur toute la terre, lui valut gloire et honneurs. Il devint membre associé libre de l'Académie de médecine en remplacement de Pasteur (1895), membre de l'Académie des sciences (1899), lauréat du prix Osiris de 100,000 fr. décerné par l'Institut (1903).

Le docteur Roux était un travailleur modeste. Outre le sérum antidiphtérique, on lui doit la méthode d'injection intra-cranienne du sérum antitétanique, qui, du rôle de simple préventif, est passé à celui de moyen curatif du tétanos déclaré.

LE TEMPS

Zurich, 4 novembre. Ce matin, il a neigé dans la zone du Mittelland jusqu'à l'altitude de sept cents mètres. Au pied sud des Alpes, on signale de la pluie.

Les stations situées à deux mille mètres annoncent une forte chute de neige. Au Saentis, on en mesure 1 m. 1/2 et on enregistre une température de moins de onze à douze degrés.

On ne s'attend pas à d'importants changements de la situation au cours de la journée de demain dimanche.

Paris, 4 novembre. Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures : Ciel légèrement brumeux, à demi ou aux trois quarts couvert avec éclaircies ; vent du secteur nord, modéré ; température en baisse.

FRIBOURG

Le concert des Arbres de Noël

Nous rappelons que le concert en faveur des Arbres de Noël aura lieu demain dimanche, à 5 heures, à la Grenette, avec le concours de M. Mayerosch, violoniste très apprécié à Berne. On trouvera encore des cartes à l'entrée.

Football

Demain après midi, à 3 heures, aura lieu au parc des sports de Saint-Léonard un match très intéressant qui opposera pour le championnat suisse Fribourg IIa à Fribourg IIb.

Demain, à Bâle, dans un grand match de Coupe suisse, Fribourg I disputera ses chances contre la forte équipe de Nordstern. De nombreux Fribourgeois veulent accompagner leur équipe et à cette fin le Football-Club Fribourg se chargera de prendre un billet collectif qui ne coûtera que 12 fr. 10. Les intéressés peuvent s'adresser à l'hôtel de la Croix-Blanche.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cercle catholique. — Demain 5 novembre, à 8 h. 30, aux Merciers, grand loto et soirée familière pour les membres du Cercle, leurs familles et invités. Invitation cordiale.

Union timbrologique fribourgeoise. — Demain dimanche, à 11 h., au café de l'hôtel de l'Etoile, bourse aux timbres. Echanges. Invitation cordiale à tous les collectionneurs.

Section technique des sapeurs-pompiers. — Demain dimanche, 5 novembre, à 8 h. 30, brasserie du Belvédère, soirée familière. Invitation à tous les amis.

Fédération des corporations chrétiennes-sociales de la ville de Fribourg. — Soirée familière, demain soir, dimanche, à 8 h. 1/2, à l'hôtel des Corporations. Tous les sociétaires et amis sont cordialement invités.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

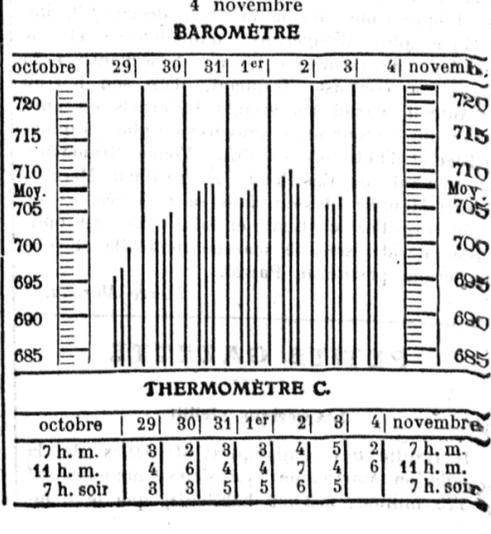


Table with 7 columns: 7 h. m., 11 h. m., 7 h. soir, 7 h. m., 11 h. m., 7 h. soir

## A propos de la prochaine conférence de M. Victor Giraud

Nous permettra-t-on de dessiner ici, en traits rapides, la physionomie du maître qui va revenir, après trente années, parler à ce Fribourg, auquel il ne songe qu'avec nostalgie ? L'affection nous impose-t-elle, à son sujet, une silencieuse discrétion ? Supposons, pour aujourd'hui, qu'elle nous donne, au contraire, un titre pour parler de lui, et tenter d'évoquer, en quelques lignes, le critique des *Maîtres de l'heure*, l'historien de Taine, de Chateaubriand, de Pascal.

Qu'il analyse ces *Maîtres d'autrefois* ou ceux d'aujourd'hui, il est l'héritier de cette grande tradition qui, à travers Sainte-Beuve et Taine, s'est transmise, réfractée de façons diverses, à Brunetière, à Lemaitre, à Faguet. Il fut leur ami. Dirons-nous qu'il fut leur disciple ? Peut-être, mais un libre et original disciple, moins dilettante et impressionniste que les uns, moins « systématique » et dogmatique que les autres. Dans son *Essai sur Taine*, s'il a défini la critique de l'auteur de *La littérature anglaise*, il a marqué sa propre position à côté et en dehors. En définissant la méthode d'un Faguet, il a défini par contraste sa propre méthode, plus dynamique, pour ainsi dire, plus soucieuse de suivre, à travers le cours des temps, le cours mouvant et continu des sentiments, et surtout des idées. Il ne veut pas immobiliser, cristalliser l'ensemble d'une pensée et d'une œuvre. Au total, c'est l'auteur de *L'évolution des genres*, Brunetière, qui semble son maître le plus direct.

Comme lui, d'humeur et de goût, il est peut-être moins critique que moraliste. Même chez un Loti, il se laisse moins séduire au chatolement du style ou à la magie de l'art qu'à la force de la pensée ; ce qu'il a cherché, dans les vers d'Angellier comme dans la prose de Maurice Barrès, c'est une explication de la vie, une discipline de l'âme, et les écrivains dont il a fouillé l'œuvre, d'un patient labeur, ne sont pas de purs artistes : ils se nomment Pascal ou Lamennais, Taine, Joubert ou Chateaubriand.

Tout devait accentuer ces tendances natives : le cadre de cette Bourgogne où il est né et qui est la province de Bossuet, de Lacordaire, de Lamartine ; le milieu familial ; l'École normale, où Brunetière était le maître applaudi ; l'humble journal de jeunes, catholique et social où il a fait ses premières armes aux côtés de son ami Georges Goyau ; l'atmosphère de son temps, les premiers redressements de l'âme de son pays après une grande blessure, les premières espérances, les premiers gestes de réconciliation sous le pontificat de Léon XIII, les premiers accents de la raison française retrouvée, dans *Le disciple*, de Bourget, dans *Le XVIII<sup>ème</sup> siècle*, de Faguet, dans l'œuvre critique et apologétique de Brunetière, dans la méditation et l'éloquence d'E.-M. de Vogüé. Années de promesses et de généreuses résolutions.

Qui a mieux tenu ces promesses que cette génération de Français de Fribourg, les Gustave Michaut, les Victor Giraud, les Jean Brunhes, qui vinrent ici travailler côte à côte ? Et lequel d'entre eux put refouler sa mélancolie quand Paris les redemanda à Fribourg, Paris, où Victor Giraud va, à partir de 1905, collaborer, aux côtés de Brunetière, à la *Revue des Deux Mon-*

voyez : toute une série de monographies sur toute une famille d'esprits, les Pascal, les Chateaubriand, les Lamennais, les Taine, — que les mêmes questions tourmentent, et qui n'y font pas la même réponse ; une vie héroïque de Pascal, une vie romanesque de Chateaubriand, une vie chrétienne d'Eugénie de Guérin, une vie tragique de Lamennais, bientôt une vie secrète de Sainte-Beuve ; des pastels féminins, des portraits d'âmes ; et aussi, dans *Le miracle français*, dans une solide et vivante histoire de la guerre, le souvenir de longues attentes fiévreuses, où il a vaincu l'angoisse par l'optimisme.

Car, malgré tant d'âmes tragiques qu'il a peintes et de jours sombres qu'il a évoqués, il est resté, il veut rester encore, un optimiste. « L'optimisme, même excessif, déclare-t-il, implique plus d'ouverture d'intelligence et de chaleur de cœur que l'ironie desséchante. » Et c'est un contraste frappant, dans son bureau d'Auteuil, parmi les visages fraternels ou amicaux qui l'entourent, — gravures ou photographies d'hier et d'autrefois, — Taine, Vogüé, Brunetière, le général de Castelnau, le cardinal Mercier, Pierre-Maurice Masson dans sa tranchée, — de voir travailler, confiant et infatigable, cet optimiste décidé, sous le masque immobile et pâle du grand pessimiste Pascal.

Pierre Moreau.

## PETITE GAZETTE

### L'Amérique vieillit

Il résulte des statistiques officielles de la population américaine (qui s'élève actuellement à 125 millions 693,000 habitants) que le nom-

bre des vieillards augmente sensiblement dans le pays, depuis qu'on a réduit à presque rien l'immigration qui apportait chaque année un sérieux contingent de jeunes. Entre 1920 et 1930, le nombre des hommes âgés de plus de 65 ans est de 34 % plus élevé que celui de la décennie précédente ; on craint que ce pourcentage n'atteigne 50 % dans les dix prochaines années. On constate aussi que la famille américaine, qui comprenait en moyenne cinq personnes, n'en compte plus que 3,8. Ce qui frappe enfin dans les statistiques, c'est la fécondité des nègres qui sont environ 13 millions et une curieuse reprise des Indiens qui, de 250,000 en 1900, ont passé à 330,000 à l'heure actuelle.

### Le bruit des automobiles et des motocyclettes

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, une ordonnance du préfet de police de Paris interdit l'usage des klaxons et des trompes d'automobile et les pétarades de motocyclettes à partir de 11 heures du soir.

## La vie tragique de Lamennais

Sous ce titre, M. Victor Giraud va publier, ces jours-ci, à la Librairie Alcan, dans la collection *Les énigmes de l'histoire*, un nouveau volume. Nous en détachons les pages où l'auteur étudie les suites de la conversion du fougueux écrivain.

Toute l'ardeur que Félicité Lamennais avait mise jusqu'alors à se répandre et à se « divertir » au dehors, ce que Sainte-Beuve appelle finement « ses naïves et fougueuses échappées dans les choses », il va l'employer désormais, une fois converti, au service de la vérité qu'il vient de conquérir. Son frère Jean, qui l'aimait tendrement, et qui savait, ou qui devinait tout ce que l'on pouvait attendre de cette riche et forte nature, se proposait bien d'utiliser ses rares qualités pour la grande cause dont il était lui-même un dévoué champion. Sans doute, il songeait dès lors à l'orienter vers le sacerdoce qui lui paraissait, comme il est naturel, la plus sublime carrière où pût s'engager un chrétien. Très pénétré de la pénurie où, au sortir de la tourmente révolutionnaire, on se trouvait de bons prêtres, il avait, en 1802, avec deux autres prêtres, fondé à Saint-Malo un collège qui devait faire l'office de petit et de grand séminaire : il y fit entrer Félicité comme professeur de sciences et il l'associa à toutes ses préoccupations et à tous ses travaux.

A la fin de 1805, les deux frères, malades et surmenés, vinrent chercher quelque repos dans la solitude de la Chênaie ; puis ils partirent pour Paris, afin d'y consulter des médecins et d'entrer en relations avec quelques personnalités du monde religieux. A Saint-Sulpice, l'abbé Jean vit longuement et fréquemment le supérieur, M. Emery, qui, grand connaisseur d'hommes, se rendit bientôt compte des hautes qualités d'âme sacerdotale qu'il y avait chez ce jeune prêtre breton ; celui-ci lui « inspira une grande estime et un sincère attachement ». Jean et Félicité se libèrent aussi d'une vive amitié avec un jeune prêtre, ancien polytechnicien, plein d'ardeur mystique, l'abbé Tesseyre, et avec un de leurs compatriotes, Bruté de Rénour, qui avait quitté une brillante carrière médicale pour entrer à Saint-Sulpice, et qui, selon toute vraisemblance, les affilia à la Congrégation. Dans ce nouveau milieu, les sentiments chrétiens du nouveau converti se fortifient et s'exaltent : sa vocation sacerdotale se dessine, à la grande joie sans doute de l'abbé Jean. De retour à la Chênaie, les deux frères amassent en collaboration des matériaux apologétiques : ils rédigent, entre autres choses, des *Réponses aux principales objections des athées* ; Féli se plonge dans l'étude des grands apologistes du XVII<sup>ème</sup> siècle, Bossuet, Pascal, Malebranche ; il se passionne pour Bonald ; il lit, relit et médite *l'Imitation* ; l'oncle des Saurais, qui suit avec une tendre sympathie les recherches de son neveu, s'efforce de calmer un peu les sursauts et les bouillonnements de sa verve et de sa foi ; il n'y parvient pas toujours : on n'éteint pas le Vésuve.

« Voilà un billet de votre saint frère... Il se perd, il s'abîme en Dieu... Quand je pense à ce qu'il était et que je vois ce qu'il est, mon âme tressaille de joie » : c'est l'abbé Jean qui écrit ceci à Bruté, devenu professeur au grand séminaire de Rennes, au début de 1800. Quelques jours après, il lui annonce, en lui demandant le secret, — car leur père l'ignore encore, — la résolution prise par Féli de se faire prêtre : « Ne parlez de lui qu'au bon Dieu, lui dit-il ; il se consacre à son service avec bien de la joie, et je crois qu'il dira dans toute l'étendue de son âme son *Dominus pars*. » Le 16 mars, Féli recevait la tonsure, et le lendemain, il écrivait à Bruté une lettre toute empreinte d'un brûlant mysticisme : « O Jésus ! Jésus crucifié, je veux n'aimer, ne connaître que vous, désormais. Je veux m'attacher à votre croix, y mettre toutes mes pensées, mes affections, mes désirs, tout mon cœur et toute mon âme... O quelle vie ! quelle douce, quelle heureuse vie ! C'est le ravissement de mon cœur d'être crucifié avec Jésus, par les souffrances, les contradictions, les mépris, les rebuts, les ingratitude, les haines, les outrages, les persécutions, et tout ce qui peut le plus crucifier mon orgueil et ma chair... » Un Bossuet, à l'époque où, dans des circonstances analogues, il écrivait sa célèbre *Méditation sur la brièveté de la vie*, n'aurait pas mieux dit.

Félicité, à ce moment-là, était plein d'un petit livre ascétique du XVI<sup>ème</sup> siècle, le *Speculum monachorum* de Louis de Blois, dont il publiait peu après, en gardant l'anonymat, une traduction, ou plutôt une adaptation, sous ce titre : *Le Guide spirituel, ou le Miroir des âmes religieuses* : « La Préface, aussi parfaite de style que tout ce que l'auteur a écrit plus tard, respire, disait Sainte-Beuve, un parfum de grâce céleste, une ravissante fraîcheur de spiritualité. » L'écrivain, chez Lamennais, qui s'était exercé jusqu'ici par d'obscurs articles, est dès lors tout formé. Et il le sentait bien : il a loué plus tard, dans un article, sans beaucoup de discrétion, le traducteur anonyme du *Guide*, qui n'était autre que lui-même ; et, sur le moment même, il a défendu avec une ironique vivacité sa manière d'écrire contre les critiques de l'abbé Bruté. *Genus irritabile vatum* : l'homme de lettres était né, en même temps que l'écrivain.

Au mois de juin de cette même année 1809, il publiait, toujours sous l'anonymat, et en collaboration avec son frère, une brochure assez vive, intitulée : *Réflexions sur l'état de l'Eglise de France pendant le XVIII<sup>ème</sup> siècle et sur sa situation actuelle*. Les thèses essentielles de la pensée lamennaisienne s'y amorcent déjà : les philosophes du XVIII<sup>ème</sup> siècle, de Bayle à Condillac, y sont vigoureusement attaqués, et rendus responsables de l'indifférence religieuse qui s'étale dans les idées et les mœurs contemporaines. Les réformes ecclésiastiques qui s'y trouvaient préconisées ne furent pas du goût de la censure impériale qui, au bout de quelques mois, se saisit de l'ouvrage. Lamennais n'était pas plus fait que Chateaubriand pour s'entendre avec le tout-puissant empereur.

Au mois de décembre, il recevait les ordres mineurs, prenait la soutane, et il est assez surprenant qu'il ait attendu six années encore pour accepter le sous-diaconat. Ce n'est pas que sa vocation, qui semblait si solide, eût reçu quelque atteinte, ou que sa ferveur se fût relâchée. Quand il écrit à l'abbé Bruté, c'est toujours sur le ton du mysticisme le plus exalté : « Mon Dieu, donnez-moi les cœurs de tous les hommes, afin que je vous aime pour tous les hommes. Ce n'est pas assez ; je veux vous aimer avec vous-même, et comme vous aimez vous-même ; car vous seul pouvez aimer comme vous méritez d'être aimé. » Et c'est le même homme qui écrit à son ami Querret : « Jamais je ne fus plus occupé que depuis mon arrivée à la Chênaie, occupé de manger, occupé de dormir, occupé de ne rien faire. Ce sont des occupations à n'en point finir. Comment trouver au milieu de tout cela le temps d'écrire ?... D'abord, douze heures de sommeil, et cela sans discontinuation, sans relâche. Quant à l'ardeur ! Est-ce trop, je vous le demande, de cinq ou six heures pour se reposer ? Relevez ensuite le temps des repas, celui de la digestion, la petite promenade du matin, celle du soir si recommandée par l'école de Salerne : vraiment, je ne sais pas moi-même comment j'y suffis ; il y a des grâces d'état. » Et c'est le même homme, enfin, qui écrit à son frère : « La cause première de tous mes maux n'est pas à beaucoup près récente ; j'en portais depuis plusieurs mois le germe dans cette mélancolie aride et sombre, dans ce dégoût de la vie qui, s'emparant de mon âme peu à peu, finit par la remplir tout entière. » Et encore : « La vue de ces champs qui se flétrissent, ces feuilles qui tombent, ce vent qui siffle ou qui murmure, n'apportent à mon esprit aucune pensée, à mon cœur aucun sentiment. Tout glisse sur un fond d'apathie stupide et amère. Cependant les jours passent, et les mois, et les années emportent la vie dans leur fuite rapide. Au milieu de ce vaste océan des âges, quoi de mieux à faire que de se coucher, comme Ulysse, au fond de sa petite nacelle, la laissant errer au gré des flots, en attendant en paix le moment où ils se refermeront sur elle pour jamais ? »

Qu'est-ce à dire ? Et avons-nous ici affaire à un apôtre, à un aimable épicurien, ou à un sombre poète romantique ? La vérité est que Lamennais, avec un fond d'humeur noire et volontiers apocalyptique, est extrêmement mobile ; il change suivant le caractère de ses correspondants, l'état de ses nerfs ou les dispositions du moment. Il est aussi très indécis ; il a besoin qu'une forte volonté extérieure l'encadre et le guide. Et enfin, c'est un homme d'ardente imagination, de sensibilité violente, un poète, peut-être au fond, et qui, comme tel, se laisse presque toujours entraîner par son verbe, au delà de la sensation présente, de la réalité visible et tangible. Son frère le connaissait bien : « Dans votre réponse à Féli, écrivait-il à Bruté, je vous le demande en grâce, ne mettez rien qui puisse enflammer une imagination si vive. »

Cette vive imagination inspirait au pauvre Félicité toute sorte de résolutions ou de vellétés contradictoires. Tantôt il gémit sur sa « profonde indignité », sur son « avilissement », son « ingratitude », son « inénarrable misère ». « Eh ! pour quoi, s'écrie-t-il, s'obstiner à vouloir rendre à Dieu des services qu'il ne veut pas recevoir de nous ? » Tantôt, il songe à s'enlever dans un monastère de trapistes. Tantôt, il rêve d'aller rejoindre son ami Bruté en Amérique et « ces hommes apostoliques qui vont étendre l'empire de Dieu dans le Nouveau-Monde ». Tantôt, il se déclare prêt à recevoir le sous-diaconat, mais à la condition de ne pas entrer dans le clergé diocésain. Il aspire à une règle, et, en même temps, à une entière indépendance. « Dis-moi sincèrement ce que tu penses de moi, écrit-il un jour à son frère, dont il est, pour son malheur, trop souvent séparé. Je ne me connais plus. Depuis quelques mois, je tombe dans un état d'affaiblissement incompré-

hensible. » Et parmi toutes ces lamentations, il prie, il récite son chapelet, il lit, il étudie, il écrit ; il écrit surtout, ce qui est, pour un tempérament comme le sien, le meilleur des dérivatifs. Il prépare, en collaboration avec son frère, un gros ouvrage en trois volumes, la *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, qui ne paraîtra qu'en 1814, et qui n'est qu'un long, savant et, parfois, éloquent plaidoyer en faveur de l'autorité du Saint-Siège. Déjà, dans cette austère étude d'histoire ecclésiastique, le fougueux polémiste qui se révélera dans la suite commence à apparaître : Napoléon y est pris si vivement à partie, que l'on n'a pas de peine à concevoir les raisons qui ont retardé la publication du livre jusqu'à la chute de l'Empire : le « moderne Attila », qui, pour un moindre crime, avait menacé Chateaubriand de le faire sabrer sur l'escalier des Tuileries, n'aurait pas épargné l'obscur folliculaire breton qui osait s'élever contre son despotisme.

Contre le « nouveau Néron » les Lamennais avaient d'ailleurs des griefs de plus d'une sorte. Le blocus continental avait porté au commerce paternel un coup terrible : en 1813, Pierre-Robert avait dû fermer son comptoir de Saint-Malo ; il était ruiné. L'abbé Jean prit ses affaires en main, désintéressa les créanciers ; à son frère et à lui, il ne restait plus que la Chênaie, qu'ils tenaient de l'héritage de leur mère. D'autre part, le collège ecclésiastique de Saint-Malo, qu'en dépit de mille difficultés et tracasseries administratives on avait réussi à maintenir, avait été brutalement dissous l'année précédente et transformé en collège municipal. Napoléon, qui, depuis plusieurs années, était en guerre ouverte avec Rome, se défiait du nouveau clergé et il s'efforçait d'en tarir le recrutement. Il faut l'autorisation du gouvernement pour devenir sous-diacon, et le gouvernement la refuse souvent. En 1808, dans dix-huit principaux diocèses de France, il n'y eut que trente-sept ordinations, et ces dix-huit diocèses ont douze mille sept cent soixante et onze cures à pourvoir. Le négociateur du Concordat était devenu le persécuteur du catholicisme. On conçoit que Lamennais ait eu pour « le moderne Julien » des sentiments dépourvus d'aménité. « Peuple magnanime ! s'écriait-il dans la *Tradition*, en s'adressant à l'Espagne, rejette de toi l'affreux joug qui pèse sur la France désolée, sur cette France, jadis si heureuse, et maintenant le royaume des douleurs ; lamentable région où l'on ne possède que pour être dépouillé, où les mères ne sont fécondes que pour assouvir le glaive, où, dans un silence éternel, on n'entend que la voix du despote qui commande de décimer un troupeau de quarante millions d'esclaves. » Ce théologien savait déjà pratiquer l'invective.

L'Empire, enfin, croula. L'abbé Jean, qui avait passé à la Chênaie, auprès de son frère, toute l'année 1813, était devenu secrétaire de l'évêque de Saint-Brieuc, Mgr Cafarelli. Ils avaient mis ensemble la dernière main à la *Tradition* ; Napoléon une fois tombé, Félicité s'empressa de partir pour Paris, afin de surveiller l'impression de ses trois volumes. Là, il retrouve son ami le saint abbé Tesseyre ; il entre en relations avec Bonald ; il publie une virulente brochure, *De l'Université impériale* ; il donne quelques articles, très montés de ton, à *l'Ami de la religion et du roi* ; il rêve de combats de plume, d'une libre vie de publiciste ultramontain qui serait utile à la bonne cause, et honnêtement rémunératrice ; il voudrait y associer son frère, qu'il presse de quitter Saint-Brieuc : « J'ai besoin, lui dit-il, de quelqu'un qui me dirige, qui me soutienne, qui me relève ; de quelqu'un qui me connaisse et à qui je puisse dire absolument tout. » Le mot est singulièrement révélateur et prouve combien Lamennais sentait vivement lui-même tout ce qui lui manquait. Les choses ne s'arrangèrent pas, et il retourna en Bretagne.

Sur ces entrefaites, Napoléon quittait l'île d'Elbe. Ne se sentant pas en sûreté à cause du livre de la *Tradition* qui venait de paraître, et voulant dégager la responsabilité de l'abbé Jean, Félicité juge le moment venu de réaliser un de ses anciens projets et de partir pour les colonies. Il se rend à Saint-Malo, prend un bateau pour l'Angleterre, s'arrête quelques jours à Guernesey : le 23 avril 1815, il était à Londres.

Victor Giraud.

COLLECTIONS W. A. St \*\*\*  
A. Pochon-Demme et A. V.  
**GRAVURES SUISSES**

en couleurs  
Aquarelles et dessins  
Costumes militaires  
Recueils de vues et de costumes  
Dessins de J.-H. Füssli

Vues et costumes  
du canton de Fribourg

Vente aux enchères  
à ZÜRICH (Savoy-Hôtel)  
les 16, 17 et 18 novembre 1933

EXPOSITION  
à BERNE, au Casino,  
les lundi 6 et mardi 7 novembre

Catalogue illustré et renseignements  
auprès de l'expert :  
W. S. Kundig, 1, Place du Lac, Genève.

# FRIBOURG

## Après le congrès de Jeunes femmes féminines

De la Semaine catholique :  
Nous avons été très réconforté du magnifique succès du congrès des Jeunes femmes féminines du diocèse, soit à Genève, soit à Fribourg. Nous exprimons notre vive reconnaissance aux organisatrices, aux membres du clergé qui leur ont prêté leur concours, et à l'admirable propagandiste qu'est la présidente internationale, M<sup>lle</sup> de Hemptinne.

Nous espérons que des résultats vraiment pratiques suivront ces belles journées, et, pour y contribuer, nous croyons devoir préciser les directions que nous avons données si souvent à ce propos.

De même que l'Association populaire catholique suisse est le cadre dans lequel doivent rentrer toutes les œuvres d'hommes et de jeunes gens du diocèse, de même la Ligue suisse des femmes catholiques est le cadre où doivent rentrer toutes les œuvres de dames et de jeunes filles. Nous disons : le cadre, et rien de plus. Chaque œuvre s'organise comme elle l'entend : les œuvres paroissiales, suivant les directions du curé de la paroisse, et les œuvres interparoissiales suivant les directions des curés intéressés. Nous n'avons aucunement l'intention d'imposer des règlements tout faits qui créent une uniformité peu désirable et, d'ailleurs, impossible à obtenir. Nous voulons simplement qu'il y ait dans chaque paroisse les centres d'activité rendus nécessaires par les circonstances, et que ces centres particuliers soient unis par une communauté de vue et d'esprit. Les comités cantonaux sont avant tout une sorte d'agent de liaison : les diverses manifestations organisées, dans ces derniers mois, par la Fédération catholique genevoise sont un exemple très instructif des services que peut rendre un comité cantonal qui travaille avec zèle, en respectant les initiatives des groupes particuliers formés dans le canton.

Pour ce qui concerne les sociétés de Jeunesse féminine, — puisque c'est d'elles qu'il s'agit en ce moment — nous demanderons que dans chaque paroisse MM. les curés donnent aux jeunes filles la formation religieuse et sociale dont elles ont besoin, qu'ils les prémunissent contre les dangers de l'heure présente, qu'ils les préparent à l'apostolat que Dieu leur demande non seulement dans la famille, mais dans la paroisse et dans le pays. Nous les laissons, du reste, libres de faire ce travail de la façon qui leur paraîtra la plus opportune. Nous demandons ensuite que la jeunesse féminine de chaque paroisse se rattache à l'association cantonale des Jeunes femmes féminines, par laquelle, tout naturellement, elle se rattachera à la Ligue suisse des femmes catholiques.

Le comité de l'association cantonale, s'il est vraiment actif, rendra bien des services. Nous avons appris avec satisfaction que celui de Fribourg sera prochainement en mesure d'offrir aux différents groupes qui les désirent des plans détaillés pour les cercles d'études de cet hiver. Il va de soi que nous recommandons à MM. les curés de se procurer ces plans. M<sup>lle</sup> Comte, présidente cantonale, rue de Romont, 35, à Fribourg, les enverra sur demande.

Qu'on se mette donc au travail partout. La belle manifestation diocésaine qui vient d'avoir lieu à Genève, était un essai. Elle a trop bien réussi pour que nous ne recommandions pas. Les déléguées ont demandé qu'une réunion de même genre eût lieu à Fribourg, en octobre 1934. Il faut qu'un très grand nombre de jeunes filles de notre diocèse se préparent à répondre à l'appel, non pas des jeunes filles quelconques, sans idées claires et sans personnalité, mais des jeunes filles sachant ce qu'elles veulent, sérieusement instruites, profondément chrétiennes et fermement résolues à remplir toute la mission que le divin Maître veut bien leur donner.

† MARIUS BESSON

Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

### La « Mutuelle » au Livio

C'est ce soir que cette Société donnera, au Livio, l'anniversaire de la chorale, pièce jouée à la Radio de Lausanne, par l'auteur M. Vittoz (Pétouille) et arrangée depuis par lui spécialement pour la Mutuelle. Rappelons que M. Vittoz y interprétera le rôle principal.

Il ne s'agit donc pas d'une soirée ordinaire ; aussi le public est instamment prié de retenir ses places dès 20 h., car la levée du rideau se fera à 20 h. 30 précises.

Le loto et la soirée familière suivront immédiatement la pièce théâtrale.

### Nos contrôleurs de champignons

L'Association des organes officiels de contrôle de champignons de la Suisse tiendra sa 11<sup>me</sup> assemblée générale annuelle à Fribourg demain dimanche, 5 novembre.

L'assemblée s'ouvrira à 9 h. du matin dans la grande salle de l'hôtel de la Tête-Noire.

M. Thellung, de Winterthur, exposera dans cette assemblée les cas d'empoisonnements par les champignons durant l'année écoulée.

M. le professeur Auguste Chardonnes, de Fribourg, y fera une conférence sur le contrôle des champignons dans la ville de Fribourg, jusqu'à ce jour, et M. Paul Vannaz, inspecteur des champignons de la ville de Fribourg, fera un

exposé sur la protection des champignons dans nos forêts et sur les mesures à prendre.

Les personnes s'intéressant à ces questions peuvent prendre part à cette assemblée.

### Nomination ecclésiastique

Par décision de S. Exc. Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg :

M. l'abbé Jean Stückelberger est nommé vicaire à Saint-Joseph (Genève).

### Paroisse de Saint-Maurice

Demain dimanche, 5 novembre, à 8 heures du soir, dans la grande salle de la Maison ouvrière, rue de la Lenda, à Fribourg, la congrégation des Enfants de Marie aura sa soirée-loto, avec productions diverses. Outre le but religieux qui lui est propre, ce groupe paroissial manifeste aussi son activité dans les œuvres de charité. Pour mener à bien toute œuvre, il faut l'entraide matérielle. La soirée-loto de dimanche doit donner à cette association la possibilité de continuer son action. Un loto bien garni fera d'heureux gagnants. La partie récréative ne manque pas d'intérêt : bien plus, elle fera naître une saine et franche gaieté et chacun retournera chez soi, sinon les bras chargés de lots, du moins le cœur content d'avoir contribué à une bonne œuvre.

Qu'on se rende donc nombreux dimanche, à la soirée des Enfants de Marie de Saint-Maurice. La sympathie manifestée sera un précieux encouragement pour les membres de l'association et contribuera au plein succès de cette petite fête.

### Réunion des congrégations mariales de Notre-Dame

Demain, dimanche, à 5 h., réunion des différentes congrégations mariales établies dans la basilique mineure de Notre-Dame : congrégation des hommes dite de MM. les Bourgeois, congrégation des dames, confréries du Rosaire et du Cœur Immaculé de Marie. Après le sermon, chant des complies, procession et bénédiction. Le chapelet en français sera récité après la bénédiction.

Dès le premier dimanche de novembre, les heures des différents offices, dans la basilique mineure de Notre-Dame, sont les suivantes : semaine, messes à 6 h. 1/2, 7 h. et 9 h., à l'exception du premier vendredi du mois où la première messe est dite à 6 h. ; chapelet en français tous les soirs à 8 heures.

### Colonia Italiana

La sezione dei combattenti Italiani di Friburgo invita la Colonia Italiana ed i suoi amici a partecipare numerosi alla santa Messa in suffragio dei gloriosi caduti con discorso commemorativo del M. R. Padre Prof. Berutti O. P. che avrà luogo domenica, 5 novembre, alle ore nove precise nella Basilica minore di Notre-Dame.

### La capture d'un incendiaire

On nous écrit :

Dans votre honorable journal du 2 novembre, il a paru une information inexacte au sujet de l'incendie d'Ueberstorf. Il est dit que l'enquête de la préfecture de la Singine attribue le sinistre à une défectuosité de cheminée, tandis que le rapport officiel de la préfecture dit textuellement : *Nach den bisherigen Erhebungen kennen als Brandursache zwei Möglichkeiten in Betracht kommen. 1. Bauswellige Brandstiftung und zwar von dritter Hand, ausserhalb den Einwohnern des Hauses* (incendie criminel, par un étranger à la maison). 2. *Zündung durch elektrischen Strom* (circuit électrique).

Cette seconde hypothèse se basait sur les dires de témoins qui prétendent avoir vu quelque temps avant l'incendie une lueur sur la conduite de force électrique.

Le sinistre n'a jamais été attribué à une défectuosité de la cheminée, l'enquête ayant démontré que l'installation était en parfait état. Si l'on avait admis que le foyer de l'incendie se trouvât dans la cheminée, le préfet n'aurait pas eu de raisons de charger la police de sûreté de la recherche des malfaiteurs.

Il est dit que l'incendiaire présumé, Berger, a justifié l'emploi de son temps dans la soirée du 2 octobre ; mais cet alibi a été reconnu faux par le préfet et c'est pour cela qu'il a transmis tout de suite le dossier au juge d'instruction de la Singine qui, de son côté, a donné ordre à la police de sûreté de vérifier les dépositions de Berger.

**Ne remettez jamais au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même. Demandez aujourd'hui le petit carnet spécimen des papiers peints LEROY, 16, cours de Rive, Genève.** 871/13

Œuvre scénique admirable et poignante, le

### Mystère de la Passion

sera représenté de nouveau au

THÉÂTRE LIVIO,

dimanche, 5 novembre, après midi.

Prologues en français. — Intermèdes d'orgue.

Chants de la maîtrise de Saint-Jean.

Très beaux décors et riches costumes.

Cartes d'entrée au magasin de musique Vonderwald.

### Pour le chauffage de l'église de Saint-Jean

Demain soir, dimanche, dès 8 h., dans la grande salle de la brasserie de l'Épée, aura lieu un loto organisé par le Conseil paroissial de Saint-Jean. Le bénéfice sera attribué au fonds du chauffage de l'église. L'ancien système de chauffage, dont les paroissiens ont pu constater eux-mêmes les multiples inconvénients, a dû être transformé complètement. Le travail a été effectué dernièrement, afin que l'église soit chauffée dès le début de la mauvaise saison.

Cette amélioration a entraîné des frais assez considérables et la paroisse n'a pas de ressources. La recette du loto permettra de combler une partie des frais.

On se rendra donc nombreux à l'Épée pour y apporter ses encouragements à une paroisse qui s'efforce de développer son action parmi le peuple.

### Marche

On nous prie de rappeler que ce sera demain, dimanche, la dernière épreuve comptant pour le championnat interne du club des marcheurs de Fribourg.

Les départs auront lieu aux Grand'places, à 1 h. 1/2 de l'après-midi.

Les premiers passages auront lieu vers 2 h. 1/2, aux Grand'places. La lutte sera ardente entre les vingt concurrents.

Un public nombreux ira encourager les vaillants marcheurs.

## SERVICES RELIGIEUX

### DIMANCHE, 5 NOVEMBRE

**Saint-Nicolas** : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants, chantée ; sermon. — 9 h., messe basse ; sermon. — 10 h., grand-messe. — 11 h. 1/2, messe basse ; sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants ; catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires ; bénédiction. — 6 h. 1/2 du soir, récitation du chapelet pour les défunts.

**Saint-Jean** : 6 h. 1/2, messe basse. — 7 h. 1/2, communions. — 8 h., messe des enfants et instruction. — 9 h., messe et instruction pour les fidèles de langue allemande. — 10 h., grand-messe, avec sermon. — 1 h. 1/2, vêpres et bénédiction. — 7 h. 1/2 du soir, chapelet.

**Saint-Maurice** : 6 h. 1/2, messe. — 7 h. 1/2, sainte communion. — 8 h. 1/2, messe, sermon allemand, chants des enfants. — 9 h. 1/2, catéchisme en allemand. — 10 h., messe chantée, sermon français. — 11 h., catéchisme, en français. — 1 h. 1/2, vêpres et bénédiction. — 7 h. 1/2 du soir, chapelet et prière du soir.

**Saint-Pierre** : 6 h., 7 h., messes. — 8 h., messe des enfants et instruction. — 9 h., messe avec sermon en allemand. — 10 h., messe chantée avec instruction. — 11 h. 1/2, messe et instruction. — 1 h. 1/2, catéchisme et bénédiction du Saint Sacrement. — 6 h. du soir, chant des complies et bénédiction du Saint Sacrement.

**Notre-Dame** : 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants. — 9 h., messe pour les soldats italiens morts pendant la guerre, sermon de circonstance du R. Père Berutti, O. P. — 10 h., grand-messe sans sermon, bénédiction. — 5 h. du soir, réunion des congrégations mariales, sermon. — 5 h. 1/2, chant des complies, procession et bénédiction. Chapelet en français.

**R. Pères Cordeliers** : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., messe basse et sermon allemand. — 9 h., messe chantée. — 10 h. 1/2, messe basse et sermon allemand. — 2 h. 1/2, vêpres et bénédiction.

**R. Pères Capucins** : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes basses. — 10 h., messe basse avec allocation.

### LUNDI 6 NOVEMBRE

Chapelle de Saint-Léonard : Fête patronale, messes à 8, 9 et 10 heures.

### MARDI 7 NOVEMBRE

Notre-Dame : 8 h., messe de l'archiconfrérie des Mères chrétiennes ; instruction et bénédiction.

## RADIO

### Dimanche, 5 novembre

#### Radio-Suisse romande

11 h., gramo-concert. 12 h. 30, dernières nouvelles. 18 h., récital de chant. 18 h. 30, récital de piano, par M<sup>lle</sup> Jaccard. 19 h., conférence catholique par M. l'abbé Marmier, de Fribourg. 19 h. 30, Le dimanche sportif par Abel Vaucher. 20 h., Quintette instrumental de Paris. 21 h., concert par l'Orchestre Saint-Pierre-Fusterie. 22 h., dernières nouvelles. 22 h. 10, reportage du concours hippique international de Genève.

#### Radio-Suisse allemande

10 h. 45 (de Bâle), concert matinal. 12 h., chants et marches suisses. 14 h., concert par l'Orchestre populaire Sautis. 12 h. 40, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 45, concert par l'Orchestre académique de Bâle. 21 h. 10, une demi-heure gaie.

#### Radio-Suisse italienne

12 h. 45, concert d'orchestre. 19 h. 40, concert varié. 20 h. 50, *Rêve de valse*, opérette en trois actes d'Oscar Strauss.

#### Stations étrangères

Koenigswusterhausen, 12 h., concert d'orchestre. 20 h. 30, concert récréatif. Stuttgart, 18 h., concert varié. Leipzig, 20 h., fragments d'opérettes. Londres régional, 17 h. 30, concert symphonique. Vienne, 12 h., concert symphonique. Radio-Paris, 13 h., causerie religieuse par le R. Père Dieux. 21 h., cirque Radio-Paris, 22 h., théâtre. Paris P. T. T., 17 h. 30, concert symphonique Pasdeloup. Strasbourg, 21 h. 30, soirée théâtrale. Radio-Luxembourg, 21 h. 35, concert varié.

#### Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 35 à 8 h. 15, Hambourg, concert du port. 14 h. à 15 h., Paris P. T. T., concert par l'Orchestre Gosselin. 17 h. à 17 h. 30, Bâle, lecture de Fritz Ritter. 17 h. 30 à 18 h., chansons de rondes et de danses.

### Lundi, 6 novembre

#### Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. (de Bâle), gramo-concert. 18 h., *Métallurgie*, première leçon, par M. Camille Cuendet. 18 h. 30, séance récréative pour les enfants. 18 h. 55, leçon d'italien. 19 h. 20, Ecole pour la formation du personnel des asiles, par M<sup>lle</sup> Maillefer. 19 h. 40, *Conclusions à tirer de la Semaine suisse*, causerie par M. André Colliard. 20 h., Clotilde et Alexandre Sakharof, interview par M. Blanc. 20 h. 30, récital de chant, par M. Christy Solary. 21 h. 30, musique d'harmonie par la Lyrette de Montreux. 22 h., dernières nouvelles.

#### Radio-Suisse allemande

12 h. (de Bâle), musique de jazz. 19 h. 50, chants pour luth, par Hans Rolli, avec le concours de Radio-Suisse allemande. 21 h. 10 (de Zurich), programme consacré à Ludwig von Beethoven.

#### Radio-Suisse italienne

21 h. 30, airs anciens chantés par Lina Cattaneo, cantatrice.

#### Stations étrangères

Koenigswusterhausen, 20 h. 5, une heure consacrée à Villy Busch. Munich, 20 h. 25, concert récréatif. Stuttgart, 23 h., concert du soir. Leipzig, 20 h., concert symphonique. Londres régional, 19 h. 30, concert par fanfare. Vienne, 19 h., concert symphonique. 20 h. 55, concert Schubert-Brahms par l'Orchestre symphonique de Vienne. Radio-Paris, 21 h., opéras-comiques. Poste Parisien, 21 h. 35, une demi-heure d'humour. Paris, P. T. T., 21 h. 30, *La princesse de Trébizonde*, opérette en trois actes, d'Offenbach. Strasbourg, pas d'émissions. Radio-Luxembourg, 20 h. 50, concert de musique italienne.

#### Télédiffusion (réseau de Sottens)

10 h. 10 à 10 h. 30, Stuttgart, musique légère. 10 h. 30 à 11 h. 25, Stuttgart, disques. 11 h. 30 à 12 h. 28, Strasbourg, concert. 14 h. à 15 h. 58, Lyon-La-Doua, disques. 22 h. à 24 h., Lyon-La-Doua, concert du trigintor instrumental lyonnais.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

**Mouche-toi!...**



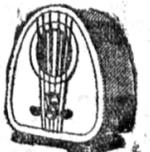
Ne pleure plus tous les temps ! Je sais bien que le grand air de la Tosca est touchant, mais, tout de même, laisse-moi écouter, ça en vaut la peine... Car notre 834 est d'une pureté que je n'aurais jamais imaginée ; et si sélectif... Jamais je n'aurais cru qu'au prix d'un poste ordinaire, nous aurions eu cette merveille : un poste "Super-Inductance".

Prix imposé pour appareil neuf

Fr. 310.-

avec garantie signée PHILIPS

**PHILIPS 834 "SUPER-INDUCTANCE"**



33 Feuilleton de la LIBERTÉ

# Princesse d'un soir

par Charles FOLEY

Quel rêve, si merveilleux qu'il fût, valait cette réalité ? Quelle illusion, même sublime, pouvait donner pareille sensation de bonheur ?

Jean vivait ! Dès qu'Yvette fut plus calme, tous deux s'assirent sur le divan.

— J'arrive directement de Boulogne, expliqua le châtelain. Le chauffeur de l'auto louée se disant pressé de repartir, je me suis fait arrêter à l'une des grilles du parc. J'en ai la clé. Puis, à pied, j'ai coupé au plus court par le sentier sous bois et j'ai traversé l'avenue pour gagner la loge du garde.

— Je vous ai vu de loin, dit Yvette, et j'ai cru à une hallucination. Savez-vous...

— Je sais. Gervaise et Mathieu viennent de m'apprendre la nouvelle des journaux et votre arrivée au manoir. Je ne me doutais nullement de vos angoisses, ma pauvre chérie. Mis au courant, je n'eus qu'une idée : vous tirer au plus tôt de ce cauchemar. J'entrai sans bruit et, guidé par la lumière, me rappelant qu'une joie soudaine peut tuer, j'avançais doucement, mais pas assez doucement : sans le vouloir, ne vous ai-je pas fait beaucoup de mal ?

— Oh ! non, Je suis heureuse, Jean, tellement heureuse maintenant ! Mais pourquoi ne m'avoir pas téléphoné de Boulogne ?

— Parce que j'ignorais l'annonce de mon décès. A mon arrivée, je fus accaparé par lady Wilford. Je vous ai dit son humeur tyrannique. Pas une minute de répit, pas même le temps d'ouvrir un

journal. Dès mon arrivée, ma mère s'avisait de changer d'hôtel. A cause de ses nombreuses malles, ce fut un vrai déménagement.

— Vous aviez prévu cela, mon bon ami, et vous m'aviez avertie que vous ne m'écrieriez pas pendant ce soir et cette journée consacrés à lady Wilford. Aussi ne me serais-je pas inquiétée sans cette terrible nouvelle.

— Plate et cruelle mystification !

— Elle vous explique mon voyage au manoir. Mais, vous, pourquoi venir ici quand nous devions nous retrouver à Paris ?

— Caprice inattendu de Sa Seigneurie ! Après avoir, pendant vingt ans, refusé de mettre les pieds chez moi, ma mère se sentit, on ne sait pourquoi, curieuse de revoir ma vieille demeure. Elle s'imagina que ce voyage à Marsenne va l'amuser ou, pour le moins, la distraire. Rien à faire pour l'en dissuader. Elle doit arriver pas plus tard que demain et elle m'a expédié en fourrier afin de lui préparer bon gîte et bonne chère. Si je ne m'étais souvenu de vos recommandations, avec quel plaisir j'aurais envoyé promener ses lubies !

— Vous avez très bien fait de la ménager. Lui avez-vous parlé de nos fiançailles ?

— Immédiatement. Elle n'en a paru ni charmée, ni contrariée. « Je consulterai mon notaire, » m'a-t-elle dit froidement.

— Que va-t-elle penser en me voyant ici ?

— Son humeur changeante déjoue toute prévision. Mais que nous importe l'opinion de lady Wilford ?

— Ne ferais-je pas mieux de partir ?

— Si vous croyez que je viens de ressusciter pour vous repêcher ! s'insurgea Marsenne. Je vous ai, je vous garde ! Gervaise vous prépare la chambre où je couchais enfant. Les domes-

tiques seront bientôt ici. Mathieu est allé, à la ferme, les avertir de mon retour inespéré. Et tous, belle princesse, nous ferons de notre mieux pour que devenir simple châtelaine ne vous soit pas une trop grosse déception.

Après une telle alerte, Yvette avait bien trop peur d'être séparée de Jean pour se faire prier. Elle accepta dans une poignée de main et le fiancé réchauffa de ses doigts tièdes les doigts encore un peu froids de sa fiancée.

— Hier soir, dès que Madame ma mère me fit part de sa décision, je m'empressai de vous écrire. Et, de plus, ce matin, avant de quitter Boulogne, j'ai vainement tenté de vous téléphoner.

— J'étais dans le train et Clémence chez sa fille. Votre lettre va m'attendre à Paris.

Et, les joues plus roses, Yvette ajouta gaîment et tendrement :

— Malgré ces poignantes anxiétés, je ne regrette pas mon voyage. Je vous vois, je vous entends, je sens votre main dans ma main. Si affectueux qu'elle soit, aucune lettre ne vaut cela !

Pour toute réponse, Marsenne lui baisa les doigts. Soudain, dans une exclamation de surprise, il questionna :

— Pourquoi ne portez-vous pas mon saphir ?

— Je ne l'ai plus ! gémit Mlle Bervalle, évoquant brusquement, au retour d'Herblay, la scène en chemin de fer. Après vous avoir permis de l'essayer, je pensais que vous l'aviez gardé...

— Non. Je vous l'ai fait rendre avant de partir. Qu'est devenue cette bague, ma chérie ? demanda le châtelain dont l'étonnement redoublait.

— Il paraît que je l'ai donnée, dit Yvette, reprise de chagrin à ce pénible souvenir.

— Comment il paraît ? répéta le jeune homme, de plus en plus ému. Si Fernand ou Mme Du

Creuil vous a rendu cette bague, si vous l'avez donnée, vous devez vous en souvenir.

— Je ne m'en souviens pas. Ce fut au cottage d'Herblay, pendant mon sommeil inexplicable. Je n'avais, vous le savez, plus conscience de rien, pas même de votre départ. Et cependant, il paraît, — je suis bien forcée de me servir de ce terme, — que, pendant cette étrange torpeur, j'ai donné cette bague.

— A qui ?

— A Emile Essingher !

Devenu très pâle, Jean se leva brusquement :

— A lui ?... C'est impossible !

— N'est-ce pas ? Ce méchant jettatore l'affirme effrontément, mais je n'ai pas voulu le croire, je ne le croirai jamais... Cependant j'ai vu de mes yeux, le saphir à son doigt !

La jeune fille remarqua l'effet produit par ses paroles. Jean s'était rassis près d'elle et, lui saisissant les mains, il plonga, sourcils froncés, son regard dans le regard d'Yvette. Devant les yeux si beaux, si francs, si purs de sa fiancée, le châtelain s'apaisa subitement.

— Voyons, ma chérie, essayez de vous rappeler. Dites-moi, en détail, ce qui s'est passé depuis votre réveil dans le cottage jusqu'à votre retour chez vous.

Avec précision et clarté, Yvette conta sa conversation avec Alice, son départ, l'apparition du jeune pétrolier dans le compartiment et les propos acerbes qu'ils avaient échangés.

— Tout cela, ajouta la jeune fille, j'ai préféré vous le dire en tête à tête, confidentiellement, que vous l'écriviez ou vous le téléphoniez. Je demeure convaincue qu'Essingher a menti. Il n'a inventé cette misérable histoire que par jalousie, pour jeter le trouble en mon esprit et me tourmenter en votre absence. (A suivre.)

†  
La famille Moret-Hayoz, à Ménières; la famille Berther-Hayoz, à Fribourg; la famille Zurkinden-Hayoz, à Jetschwil; M<sup>lle</sup> Joséphine, MM. Louis, Joseph et Jean Hayoz, à Jetschwil, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin

## Monsieur Jean HAYOZ

ancien président de paroisse à Jetschwil (Guin) décédé ce matin, à 4 heures, à l'âge de 62 ans, après une longue et douloureuse maladie chrétiennement supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu lundi, 6 novembre, à 9 h. 1/2, à l'église paroissiale de Guin.

Jetschwil, le 4 novembre 1933.

†  
Madame Berthe Genoud-Pochon; M<sup>lle</sup> Isabelle Genoud, à Bar-le-Duc (France); M. et M<sup>me</sup> Joseph Genoud, leurs enfants et petits-enfants, à Genève; M. et M<sup>me</sup> Léopold Genoud, leurs enfants et petits-enfants; M<sup>lles</sup> Louise, Candide, Véréne, Ursine et Jeanne Genoud; Madame veuve Louise Pochon et son fils Louis; M<sup>me</sup> veuve Bugadois et ses enfants, à Serrières (Neuchâtel); M<sup>me</sup> Vaucher et ses enfants, à Dompierre, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Félicien Genoud du Chêne

allié Pochon

leur cher époux, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et cousin, décédé subitement à l'âge de 58 ans.

L'enterrement aura lieu à Dompierre, lundi, le 6 novembre, à 9 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Maison de rapport à vendre

dans localité industrielle du canton de Fribourg. Offres sous P 4560 S, à Publicitas, Fribourg.

## Occasion

A VENDRE 1 clapier à l'état neuf, avec 7 beaux lapins. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 15161 F.

## Vélos

Réparations et révisions soignées et bon marché pendant la mauvaise saison. Pneus Michelin Fr. 3.50. Tous accessoires et fournitures pour cycles et autos.

DALER frères, Route Neuve, 4, derrière le grand Café Continental.



Grand arrivage des

plus belles poussettes suisses

HAIMOZ frères,

FRIBOURG

Pérolles, 8

Téléphone 6.42

Demandez catalogue illustré

Apprentis de commerce

et d'industries sont demandés. 15157 Pour renseignements, s'adresser : Office des apprentissages, FRIBOURG.

†  
Les familles Berger à Bâle; Girod, à Fribourg; Fracheboud, à Fribourg; Perroud, à Yverdon; Bavaud, à Yverdon; Ciorri, à Lausanne; Pache, à Lausanne, ainsi que les familles alliées, font part du décès de

## Mademoiselle Thérèse BERGER

décédée à l'Hôpital cantonal, après une longue maladie et munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu lundi matin, à l'église de Saint-Pierre. Départ de l'Hôpital cantonal à 8 h. 1/2.

DEUILS  
En cas de décès, adressez-vous à la  
TEINTURERIE FRIBOURGEOISE  
Dans un délai de 12 heures, nous pouvons vous fournir une teinture de noir-deuil de tous vêtements confectionnés prêts à être portés. 182-4  
Les envois postaux reçus le matin sont retournés le même soir.  
Magasins : Rue des Epouses et Grand-places, 26, FRIBOURG.  
Téléphone 7.93.

VOTRE TAILLEUR  
M. Gehringer Popp  
TAILLEUR DIPLOMÉ, ARCADES DE LA GARE 201.

Dimanche, 5 novembre  
Café des Neigles  
CONCERT  
RUBAN  
Invitation cordiale. 15160 Roschy.

On cherche On cherche  
gentille jeune fille sachant faire la cuisine. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 7613 B.  
4-5 pensionnaires pour repas de midi et soir dans bonne cuisine bourgeoise. S'adr. sous P 41194 F, à Publicitas, Fribourg.

†  
Profondément touchées des nombreux témoignages de sympathie qu'elles ont reçus dans le deuil si cruel qui vient de les frapper, la famille Théobald Wæber, les familles parentes et alliées prient les personnes, amis, connaissances et sociétés et tous ceux qui ont pris part à leur grand chagrin, d'agréer leurs sincères remerciements.

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur Théobald WÆBER sera célébré lundi, 6 novembre, à 8 heures, à l'église de Saint-Pierre.

POMPES FUNEBRES  
Croix, clerges Rubans FLEURS NATURELLES  
Dépôts à Bulle : M. Pasquier Romont : M. Comte Châtel : M. Millasson  
MURITH  
26, rue de Romont FRIBOURG  
Tél. 1.43. 28-4

CINEMA ROYAL  
Le film gigantesque de la Paramount  
LE SIGNE de la CROIX  
a débuté hier soir devant une salle comble.  
Prochaines représentations :  
Ce soir, à 20 h. 30  
Demain : matinée à 15 heures soirée à 20 h. 30  
Louez vos places à temps, car elles se prennent rapidement.  
Tél. 7.14

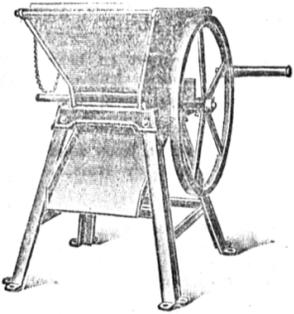
Est-il bien vrai... que ces SERIES SUNLIGHT à 2 francs contiennent 5 morceaux de savon de toilette et 3 cubes de savon Sunlight ou 2 grandes boîtes de « VIM », 2 morceaux de « STELLA » (400 g.) savon blanc extra et 1 gros morceau de savon de toilette ?  
Vraiment ? Et en avez-vous encore ? Eh ! bien, ajoutez s'il vous plaît une de ces séries à mon paquet. C'est inouï !  
Séries Sunlight toujours avantageuses !  
En vente dans tous les bons magasins.

MOTOCYCLISTES !  
N'oubliez pas que le « Champion-Suisse » 1933 avec médaille d'or Meuwly sur A. J. S. doit une partie de ses succès à la bonne mise au point de sa machine, effectuée dans mon garage. Profitez des connaissances acquises et faites reviser votre machine pendant la mauvaise saison chez Louis STUCKY, mécanicien, FRIBOURG. 15152

RADIO  
MODÈLES 1934  
Telefunken - Philips - Schaub - Funkton  
chez  
PAUL FAVRE, opticien. Maison concessionnée, avec technicien diplômé, la plus ancienne de la place. 42-1  
Démonstration sans engagement  
Facilités de paiement

Motos  
LES PLUS BELLES OCCASIONS s'achètent chez Louis STUCKY, mécanicien spécialisé depuis près de 20 ans, dans la branche motocyclistes.  
Femme de chambre, connaissant le service de table.  
cherche place de préférence à Bulle. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 7612 B.

# Agriculteurs :



vous trouverez le plus grand choix de machines agricoles, à des prix sans concurrence :

**Hache-paille. — Coupe-paille**  
 Coupe-racines; concasseurs  
 chaudières et bouilleurs  
 scies circulaires et à rubans  
 bascules; semoirs à engrais Cormick et Columbus  
 moteurs à benzine, machine à défaire le foin.



## MAURICE ANDREY

MACHINES AGRICOLES

Beauregard 8 c.

Tél. 8.01

**Auberge d'Autigny**  
 Dimanche, 5 novembre

### CASSÉE-CONCERT

INVITATION CORDIALE

15104

LE TENANCIER.

### PEINTRES FRIBOURGEOIS

Quelques aquarelles de **Weck-Boccard** et huiles de **Castella, Buchs**, à vendre. Occasion exceptionnelle.  
 Ecrire sous OF 2267 Z, à Orell Füssli-Annonces, Zurich, Zürcherhof.

### Mises de bois

La commune de Givisiez vendra en mises publiques le mardi 7 novembre, dans sa forêt de Montcor :  
 30 tas de perches pour échafaudage et clôture ;  
 9 moules de sapin sec ; 9 tas de bois sec ; 4 tas de foyard, bois de feu. 14985  
 Rendez-vous des miseurs à l'entrée de la forêt, à 13 h. 1/2.

### N'employez contre le goitre

gros cou, glandes, etc., que notre friction anti-goitreuse "Strumasan" qui guérit les cas même anciens et invétérés. Complètement inoffensive. Succès garanti. Nombreuses attestations. Prix du demi-flacon : Fr. 3.— ; 1 flacon : Fr. 5.—  
 Expédition immédiate : Pharmacie du Jura, Bienne.



### POUSSETTES d'enfant

**Madame,**  
 Chez nous, vous trouverez ce que vous désirez : un grand choix des prix bas de nouveaux modèles.  
**Eichenberger frères S. A.**  
 vis-à-vis des Arcades de la gare FRIBOURG

**Milder Mäder Tabak** Vente au détail  
 Tabac faucheur doux  
 50 gr. = 20 ct.  
 250 gr. = 90 ct.  
 Bon et économique, deux avantages réunis dans le tabac **FAUCHEUR**  
 Vente en gros :  
**G. Eigenmann & Co**  
 FRIBOURG 102-12

### ATTENTION

NE PLUS CONFONDRE le magasin de musique Ziniker-Schraner avec celui de Mme Veuve Joseph Schraner, qui se trouve à la Grand-Rue, 47, trois maisons plus bas que la Préfecture. 15.113  
 Là, vous trouverez tout ce qu'il vous faut : violons, mandolines, guitares, luths, le véritable Stradella, pianos, chromatiques et autres. Gramophones, disques, tous les accessoires nécessaires pour tous instruments.  
 Réparations. — Accordage complet d'accordéons par spécialiste.  
 Se recommande : Mme Veuve Schraner.



### Entre vite

Je ne veux pas laisser la porte ouverte car les bruits de l'escalier me dérangent. J'ai maintenant mon Philips 834. Viens l'écouter : c'est pur, c'est musical. Vous aussi, demandez-nous une démonstration gratuite du 834 Philips, un poste à "Super-Inductance", au prix d'un poste ordinaire.  
**PHILIPS 834**  
 à "Super-Inductance"

### J. Bongard-Ansermot

Téléphone 11.62  
 FRIBOURG Av. des Alpes, 9  
 Maison concessionnée, dirigée par un technicien diplômé.

### Mise de bétail et chédail

Le soussigné vendra en mise publique, le 9 novembre prochain, à 1 heure précise, devant son domicile, à Lentigny :  
**Bétail** : 3 vaches portantes pour fin novembre, 1 génisse portante pour décembre, 1 génisse de 18 mois et 1 de 12 mois.  
**Chédail** : 1 char à pont avec cadre, 1 char-rue à l'état neuf, 1 caisse à purin, 2 herSES, 1 petit char à bras, 1 charrette, 1 brouette, 1 bascule, colliers de vaches, chaînes à brouter, faux, fourches, râtaux et divers objets trop longs à détailler.  
 Paiement au comptant. 15080  
 L'exposant : **GALLEY CASIMIR**.

**PÉPINIÈRES BOCCARD FRÈRES**  
 PETIT-SACONNEX GENÈVE  
 Arbres fruitiers et ornement  
 Conifères, rosiers, plantes grimpanes et vivaces  
**PARCS, TENNIS, JARDINS, ELAGAGES**  
 Engrais et spécialités horticoles C.P.M.R.  
 Téléphone 21.515 Catalogue franco

### Demandez

les véritables **leckerlis Binz**

En vente dans toutes les bonnes épicerieS et restaurants. 26-5  
 Fabricant : **Max BINZ**, confiseur, succ. de veuve Ls Binz, Stalden, 134, Fribourg.

## Ne manquez pas de visiter les grands magasins de chaussures

Ici, nous ne donnons qu'un petit aperçu de ce que nous pouvons vous offrir.

Grande cordonnerie **KURTH** Rue de LAUSANNE, 51  
 Rue de Lausanne, 2



**Bottines messieurs**  
 pour dimanche  
 cuir box  
 Nos 40-47 9.80  
 doublé peau 10.80



**Rich. messieurs**  
 en noir et  
 en couleur  
 Nos 39-46  
 14.80 12.80  
 9.80



**SOULIERS militaires**  
 sans couture derrière  
 fort ferrage  
 Nos 40-47 Fr. 11.80  
 Forme ordonnance,  
 empeigne extra  
 Nos 40-47 Fr. 15.80



**SOULIERS de montagne**  
 fort ferrage  
 ordon. chromé 17.80  
 chromé extra 21.50



**SOULIERS de glaciers**  
 imperméables  
 qualité superbe  
 ferrage forgé  
 Fr. 24.50



**BOTT. DAMES**  
 forme Derby, larges  
 sport 12.80  
 cuir box 11.80  
 doublées peau 12.80

**SOCQUES**  
 Socques doublés  
 Socques non doublés  
 Socques en box  
 Socques bruns  
 Très avantageux  
 Prix spéciaux  
 pour revendeurs



**SOULIERS SKI**  
 Dames  
 Messieurs  
 Enfants } Bas prix



**SOULIERS sport**  
 bruns  
 extra, Fr. 24.80

**FEUTRES gris** à lacets  
 semelles cuir, bouts cuir  
 très solides

Nos 18-21  
 Fr. 3.50  
 Nos 22-26  
 Fr. 3.90  
 Nos 27-35  
 Fr. 4.90



**BOTTES SOCQUES**  
 bois dur  
 Nos 40-48 Fr. 10.90



**PANTOUFLES** velours  
 avec talons  
 Nos 35-42  
 Fr. 6.90



**Soul. à brides**  
 talons bottiers  
 Séries à  
 Fr. 8.80



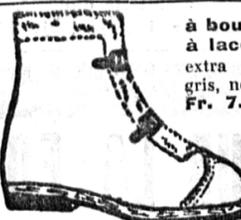
**SNOW-BOOTS**  
 Série luxe, 12.80  
 demi-bottes vernies  
 crémaillères bruns 9.80  
 tout caoutchouc  
 Nos 22-26 4.90  
 Nos 27-35 5.90  
 Nos 36-42 6.90



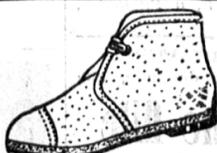
**PANTOUFLES revers**  
 Séries à  
 Nos 36-42  
 Fr. 5.90 4.90 3.90 2.90



**RICHELIEU**  
 noir ou brun  
 Nos 36-42  
 Fr. 9.80



**à boucles à lacets**  
 extra  
 gris, noirs  
 Fr. 7.90



**FEUTRES GRIS**  
 messieurs Fr. 6.90  
 dames » 5.90



bois noyer et plâne



Gùtres messieurs  
 depuis Fr. 2.90



**SOULIERS à brides**  
 et décolletés 7.80

verniss  
 box  
 couleur  
 daim



## KURTH

Fribourg - Neuchâtel - Neuveville - Landeron - Chaux - de - Fonds - Genève - Montreux - Nyon.



# Brr..... comme il fait déjà froid !!!

... Et ce sont les paroles que les personnes ont sur les lèvres en se croisant dans la rue....

...Aussi chacun de recourir à son chaud Manteau d'hiver... Mais, hélas, quelle surprise ?? en ressortant ce beau manteau, d'une étoffe si chère, que vous aviez réduit au fond votre armoire depuis la dernière saison ; vous le trouvez taché, flétri, plus à la mode, et vous vous demandez qu'est-ce que je peux bien en faire ; ne vous frappez pas davantage, nous sommes là pour résoudre ce terrible problème ?...

Transformez-les ces vêtements et ces toilettes, cause de tant d'amertume ; venez nous rendre visite, nous vous conseillerons et nous vous les rendrons soit lavés chimiquement ou teints d'une nuance à la mode et à peu de frais.... ayant un grand choix de teintes à votre disposition.

## Adressez-vous donc à la Grande Teinturerie Fribourgeoise

qui est dotée de toutes les ressources de la technique moderne, en vous offrant toute garantie d'un travail irréprochable, pour la teinture ou le nettoyage de tous vêtements, complets, robes, blouses, fourrures, gants, plumes, rideaux, couvertures et tapis.

dans les délais les plus courts. Noir, deuil tous les jours. Spécialités de tous travaux de luxe. Service rapide et soigné. — Prix modérés. — Expéditions par poste dans toute la Suisse.

Nombreux dépôts dans les principales localités du canton

DEPOTS : M. Brunshwig & Cie, Péroilles, 10 ; M. Joseph Miserez, épicerie, rue de Lausanne ; M. Miserez, épicerie, Beauregard ; Mmes Monney et Passaplan, épicerie, Weck-Reynold ; Mlles Villet, épicerie, rue Grimoux.

MAGASIN : Rue des Epouses - Magasin et ateliers : Grand'Places, 26.

— FRIBOURG —

Téléphone 7.91

Maison fondée en 1906

Téléphone 7.91

## Grand café des Charmettes

dimanche 5 novembre

# GRAND CONCERT

par l'Orchestre BABY  
dès 15 h. ruban Fr. 1.- ; dès 20 h. ruban Fr. 2.-

Imprimerie St-Paul, Fribourg

GRAND ATELIER DE RELIURE

## Domestique

CHERCHE PLACE  
tout de suite dans exploitation moyenne, même s. gage jusqu'au 1er mars, ensuite gage modéré.  
S'adr. sous P 15147 F, à Publicitas, Fribourg.



Tous les articles électriques

Radiateurs  
fers à repasser  
bouilleurs  
plongeurs  
lampes de table  
coussins  
réchauds  
câbles, fiches et prises.

25-1  
QUALITÉ — BAS PRIX  
Kichenberger frères S. A.  
vis-à-vis des Arcades de la Gare, Fribourg.

Qui prêterait à une honnête famille d'agriculteurs  
**4000 fr.**  
contre cautionnement et intérêts sûrs. 76-186  
Offres écrites sous chiffres F 282 N, à Case postale 124, FRIBOURG.

Possédez-vous déjà le sac de montagne Schuler ?  
ou le sac à provisions Schuler ?  
Votre épicerie les vend remplis des produits Schuler (1 paquet Plex, 1 grand morceau de savon la Ruche, 1 morceau de savon d'or nouvelle forme arrondie, 2 boîtes Blime, 1 grand paquet de flocons de Savon Schuler) au prix de fr. 4.90.  
Votre épargne se monte à environ fr. 2.-  
SAVONNERIE SCHULER KREUZLINGEN

## JEUNE FILLE

connaissant bien le service et parlant les 2 langues, cherche place de sommière dans bon

## café-restaurant

de la ville. Entrée tout de suite.  
S'adr. sous P 41188 F, à Publicitas, Fribourg.

### A VENDRE

faute d'emploi, une bonne jument à deux mains.

A la même adresse, on demande, pour Noël, un bon vacher, sobre et stable, pour 15 à 18 vaches, ainsi qu'un bon domestique de campagne.

S'adresser sous chiffres P 15133 F, à Publicitas, Fribourg.

N'oubliez jamais que c'est la

## Grande Teinturerie de Morat S. A.

qui, grâce à sa puissante organisation, est le mieux à même de faire dans de bonnes conditions le

Lavage chimique et la Teinture des vêtements

MAGASIN A FRIBOURG  
GRAND'RUE, 6  
Téléphone 243

## Les Spécialités du Buffet du 6 au 12 novembre 1933

- Lundi : Les attriaux au Saint-Germain 2.50
- Mardi : L'émincé de veau à la crème 3.-
- Mercredi : Le mix grill du buffet 4.-
- Judi : Les asperges au Jambon cru 3.-
- Vendredi : La soupe de poissons à la Muret 3.50
- Samedi : Les caprices de Madame 4.-
- Dimanche : Le pigeon de Bresse en casserole 4.-

1er étage : BAR-BUVETTE

### l'apéritif du Buffet

6 huitres, 1 verre de vin blanc 1.50

FRIBOURG Chs. MAYER.



## Pèlerines p. enfants

avec capuchon mobile, tissu double face ou uni.  
Qualité très soignée.  
longueur 50 cm.

Fr. 5.10 & 6.30

augmentation progressive de 50 ct. par grandeur. 64-24

5 % escompte

## Pierre Clément

18, Rue de Lausanne — FRIBOURG

### A REMETTRE

à Fribourg

## Salon de coiffure

pour messieurs, 2 places, bien installé. Bon passage. Prix avantageux.

S'adr. sous P 15150 F, à Publicitas, Fribourg.

## PIANOS

à vendre, faute d'emploi, marque Wohlfahrt noir ou Thürmer brun.

S'adresser sous chiffres P 15149 F, à Publicitas, Fribourg.

### ON DEMANDE

pour tout de suite, une

## jeune fille

pour aider au ménage, chez Borne Jules, à COTTENS. 15151

## AVIS

aux amateurs de quilles, 2 jeux libres le mercredi et le samedi. Local chauffé.

Café RICHEMONT

## SOUMISSION

Le Conseil communal de Sommentier (Glâne) met en soumission les travaux de menuiserie, premier lot (Cure).

Les entrepreneurs peuvent prendre connaissance des plans, cahier des charges et avant-métré, au bureau de l'architecte, à partir du mardi 7 courant, de 10 à 12 heures.

Les soumissions doivent être remises au bureau de l'architecte soussigné, jusqu'au mardi 14 novembre, à 12 heures. 15145

Augustin GENOUD, architecte diplômé,

Boulevard de Péroilles, 91, FRIBOURG.

## POUR LA FOIRE

Grand choix de fourneaux-potagers à bois, neufs et d'occasion. Brûleurs à mazout « Dux » Appareils à gaz « Soleure » au

MAGASIN ARTHUR MEUWLY

Avenue des Alpes, 9

## Vente d'hôtel

Lundi, le 13 novembre 1933, dès 2 heures de l'après-midi, l'hoirie de feu M. Fritz Schiffmann vendra aux enchères volontaires et publiques, l'hôtel Bellevue, à Fribourg. Les enchères auront lieu dans une chambre particulière dudit hôtel. La propriété comprend un vaste restaurant avec jardin d'agrément et jardin potager, une grande ferme avec dépendances et une rotonde. Surface totale : 12511 m<sup>2</sup>. Eau de source privée.

Pour de plus amples renseignements et conditions, s'adresser au représentant soussigné de la communauté héréditaire : 15120

F. Wolhauer, notaire, FRIBOURG.

# Voici :

le manteau noir, bleu ou gris foncé  
aux lignes sobres et distinguées.  
Tissus de toute première qualité.  
Finitions spécialement soignées.

Fr. 40.- 52.- 58.-  
67.- 75.- 83.- et jusqu'à 120.-



## Le MANTEAU fantaisie

de coupe très élégante,  
d'un tissu solide et chaud  
aux dessins nouveaux.

Il se porte long et il vous donnera la  
satisfaction d'être vêtu  
à la DERNIÈRE MODE

Un manteau pour chaque goût  
et pour chaque bourse

Fr. 40.- 52.- 58.- 67.-  
75.- 83.- et jusqu'à 120.-



## Pour bien habiller vos enfants... et à bon compte

Visitez  
mon exposition spé-  
ciale, au 1er étage  
de mes magasins.  
Vous vous rendrez  
compte que je puis  
combler.

tous les désirs.

Ma spécialité dans la con-  
fection pour enfants et  
jeunes gens me permet  
de vous offrir

## Le pardessus

de qualité, de très bonne  
 finition, résistant à l'usage  
 et avantageux comme prix

## Les complets

de tissus solides, aux  
dessins fantaisies,  
GRACIEUX ET DE  
BONNE COUPE.

Pour l'âge de 3 ans  
Fr. 10.- 14.-  
18.- 20.-  
et jusqu'à 40.-

Augmentation  
progressive  
environ Fr. 1.- par  
taille



N.-B. : Les grands remplis de mes vêtements d'en-  
fants vous permettront de les allonger.

## Comparez ...

pour acheter plus élégant et meilleur marché

mes complets taillés dans d'excellents tissus  
aux dessins nouveaux, de forme élégante, aux  
finitions des plus soignées vous

« PLAQUERONT »



## Complet un rang

tissus fantaisies ou bleu

Fr. 40.- 48.- 55.-  
64.- 75.- 88.-  
et jusqu'à 130.-



## Complet croisé

tissu fantaisie, bleu

Fr. 40.- 48.- 55.-  
64.- 75.- 88.-  
et jusqu'à 130.-

## Vous ne craignez pas la pluie

avec un de mes manteaux, spécialement étudié,  
de belle façon, de coupe très longue et fabriqué  
par un procédé irréprochable qui me permet de  
garantir l'imperméabilité de tous mes tissus  
caoutchoutés.



beige et gris,  
coupe spacieuse  
avec ceinture  
Fr. 16.-  
Fr. 17.-

beige et gris,  
belle qualité  
coupe élégante  
avec ceinture  
Fr. 25.-

MANTEAU ciré noir  
doublé chaud, uni, 25.-  
doublé chaud, 27.-  
à carreaux.

Escompte 5 %

RUE de LAUSANNE  
18  
FRIBOURG

# PIERRE CLEMENT

RUE de LAUSANNE  
18  
FRIBOURG

18, rue de Lausanne

FRIBOURG

## Leçons d'accordéon

M<sup>lle</sup> Marg. Amstütz, prof. dipl.

donne des leçons et des cours d'accordéon tous  
les jeudis et les samedis. Enseignement moderne  
et individuel par le professeur dipl. lui-même  
pour adultes et jeunes gens (enfants à partir de  
7 ans). Succès garanti. Très références. — Grand  
choix d'instruments, à partir de Fr. 55.—

Pour tous renseignements, s'adresser à  
M<sup>lle</sup> Marg. Amstütz, prof. dipl. 13, Rue Varis,  
(1er étage, chez Mme Schlübitz). Fribourg

### AVIS IMPORTANT :

Les enfants et les jeunes gens qui désirent faire  
partie du cortège du Tir fédéral (groupe de  
joueurs d'accordéon) sont priés de se faire inscrire  
tout de suite 13, Rue Varis. 15124

## Gramophones gratis

Appareil portatif de tout premier ordre,  
produit suisse, avec DISPOSITIF LOO-  
PING. Amplificateur d'une audition forte et  
pure. Diaphragme « Spécial-Electro ». Arrêt  
automatique.

Ce gramophone joue dans toutes les posi-  
tions voulues.



Vous recevrez ce magnifique gramophone  
gratis en achetant mensuellement 3 excel-  
lents disques, 25 cm., produits suisses, pen-  
dant un court laps de temps. 1410-37  
Demandez de suite, sans engagement, notre  
catalogue No N avec conditions et un envoi  
à l'essai sans aucun frais pour vous.

Fabrique LOCARNO S. A., Locarno

JAQUETTES - MANTEAUX en

## FOURRURES

Les plus grands choix pour garnitures, chez

## A. TIEFNIG

FRIBOURG, 11, Rue Romont, 1<sup>er</sup>

Réparations, transformations, teinture



## Le Bouilleur électrique

# ZENT

vous procure l'eau chaude bon marché,  
automatiquement et sans bruit.

ZENT garantit qualité

Tous renseignements par les bureaux  
des 2780 B

Entreprises Electriques  
Fribourgeoises

### Commerçants

Monsieur de confiance  
s'occuperait à domicile  
d'écritures : comptabilité,  
correspondance, adresses,  
etc.

S'adresser à Publicitas,  
Fribourg, sous chiffres  
P 15148 F.

Imprimerie St-Paul

Maison de confiance

### Hôtel-pension

DEMANDE

### 1 jeune fille

sachant cuire ou éventuel-  
lement désirant se per-  
fectionner dans la cuisine.  
S'adresser sous chiffres  
P 15127 F, à Publicitas,  
Fribourg.

DIMANCHE, 5 NOVEMBRE

à Cormérod

## Cassée traditionnelle

BONNE MUSIQUE

Se recommande.

15138

Le tenancier.

ON DEMANDE une

### jeune fille

propre, sérieuse et au  
courant des travaux d'un  
ménage avec enfants.

Pas de travaux de cam-  
pagne. — Bonnes référen-  
ces exigées.

S'adresser par écrit  
sous chiffres P 15144 F,  
à Publicitas, Fribourg.

## A LOUER

aux Arbognes, un joli  
appartement de deux  
chambres et cuisine,  
part à la cave et au ga-  
letas ; un peu de jardin  
si on le désire. 15143  
S'adresser : GUMY,  
aux Arbognes, près  
Cousset.



**pour vos chaussures Selecta-Crème**  
*rapide et durable*  
**pour vos métaux Selecta-Rip**



« Produits chimiques techniques Vve C. MERMOD, Carouge-Genève. »

**Prêts sans intérêts!**  
 pour maisons locatives.  
 Amortissements d'hypothèques. Prospectus gratuit.  
**1,7 Millions**  
 ont été répartis par la  
**Heimat**  
 SCHAFFHOUSE

**Le docteur A. Fischer,** médecin spécial.  
 Estomac — Intestins — Cœur — Maladies internes —  
 Rayons — Institut de guérison contre les rhumatismes —  
 Sciatique — Varices — Mauvaise circulation du sang —  
 Catarrhes. 3297  
 Tél. 23.940 Berne, Spitalgasse, 40 Consult. 9-12 u. 2-5 h.

Dimanche, 5 novembre

**CONCERT**

au **BUFFET DE PENSIER**

Le soir : distribution de biscuits

Egger, tenancier.



Dans chaque ménage  
**SUISSE** une machine  
 à coudre **SUISSE**.

Représentants sérieux  
 demandés.

**E. Wassmer S. A.**  
 Fribourg.

Mgr BESSON

**Discours**

et

**Lettres pastorales**

Tomes I à VI

EN VENTE :

**LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG**

*Un vaste champ d'orge*  
 puisant jour après jour, pendant six mois  
 de l'année, dans chaque rayon de soleil,  
 une énergie vivifiante qui rend chaque grain  
 d'orge capable d'engendrer une vie nouvelle.

*Tout ce qui est soluble*  
 dans ce grain, c'est-à-dire tout ce qui est diges-  
 tible pour l'homme, est extrait minutieusement.

*Ainsi naît l'extrait de malt*  
**Wander.**

Si l'on employait des températures élevées, des  
 acides ou des agents conservateurs, il ne subsis-  
 terait rien de bon, sinon de la matière morte.



**LES EXTRAITS DE MALT WANDER:**

Pur, contre la toux et les maux de gorge,  
 A la chaux, pour les enfants faibles des os,  
 Ferrugineux, contre la chlorose et l'anémie,  
 Au bromure, remède contre la coqueluche.

**Comment vous en souvenir?**

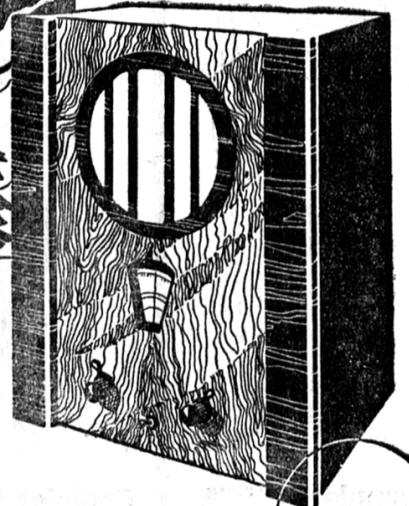
En demandant notre brochure,  
 vous y trouverez de précieux conseils!

**DR. A. WANDER S.A. BERNE**

B 67



**LE POSTE  
 POUR VOUS!**



**VOUS** tenez certainement à un poste  
 très sélectif, à réglage unique et dis-  
 positif automatique d'antifading, installé  
 dans une ébénisterie de bon goût. —  
 Avez-vous déjà essayé le poste Jura?  
 Cet appareil qui se fabrique à La Chaux-  
 de-Fonds au centre de l'industrie hor-  
 logère, associe les longues expériences  
 de laboratoire d'une fabrique mondiale  
 à la précision traditionnelle que tout le  
 monde reconnaît à l'horlogerie suisse.  
 La démonstration de l'appareil suisse  
 „Jura“ ce fait dans tous les bons ma-  
 gasins de radio.

**PRIX  
 Fr. 475.-**  
 avec  
 lampes

La fabrication de l'appareil Jura a été  
 préparée soigneusement et à temps. Une  
 livraison prompte est garantie même pen-  
 dant la haute saison.

*Jura*

**RADIO**

Au Théâtre Livio ce soir, samedi,  
 dès 20 h.

**L'anniversaire de la Chorale**

interprété par l'auteur **M. Vittoz** (Pétouille), de  
 Radio-Lausanne, et **La Mutuelle** 15146

Rideau à 20 h. 30 précises.  
 La soirée continuera par un loto et bon orchestre.

Dimanche, 5 novembre

**PINTE D'EPENDES**

**CASSÉE**

BONNE MUSIQUE

**Nous voulons que vous profitiez...**

de nos récents et favorables achats  
 et nous vous offrons durant

**ces prochains jours seulement**

de magnifiques **COUVERTURES** Jacquard  
 en laine et mi-laine 150/205 et 170/210  
 des sous-vêtements, gilets, pullovers  
 manteaux pour dames et messieurs, etc.

Voyez nos vitrines  
 Comparez nos prix et qualités

**COMTE & Cie**

Rue de Lausanne 1

**FRIBOURG**

**NOUS EMETTONS**

**OBLIGATIONS 4 % à 3 & 5 ans**

fermes

Titres nominatifs ou au porteur  
 contre paiement en espèces et en  
 conversion des obligations rem-  
 boursables. 12938

**WECK, AEBY & Cie,**  
 banquiers, Fribourg



**Hero**

# Sugo alla napoletana

**Une exquise nouveauté Lenzbourg!**

Hero-Sugo est une sauce riche toute prête avec viande hachée pour la préparation rapide de "Spaghetti al sugo" à la véritable mode napolitaine, la plus goûtée des connaisseurs.

La Boîte pour 500 gr. de spaghetti = 4 portions ne coûte que **65 cts.**

### STENO-DACTYLO LEÇONS

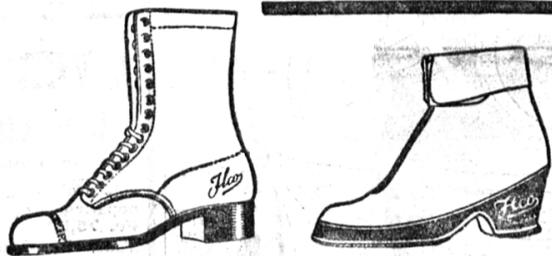
Travaux dactylographiques. Circulaires. 10036. Mme SCHMID, Vignetaz, 21.

**Bandages herniaires** élastiques, dern. nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez E. GERMOND, sellerie, Payerne.

### Mise de bétail et chédail

Pour cause de fin de bail, le soussigné vendra en mise publique, le **lundi 6 novembre, dès 13 h.**, au domicile de **Egger, fermier, aux Glânes, près Romont** : 5 vaches portantes ou fraîches vélées, 2 génisses de 1 an 1/2, 2 veaux de l'année. Chédail : 2 chars à pont, 1 faucheuse, 1 charrue 1 herse, 1 caisse à purin, 1 buttoir, 1 hache-paille, luge, colliers de chevaux et autres objets trop longs à énumérer 15121

Payement comptant. Pour l'exposant : **Dévaud Emile, huissier.**



**Nous envoyons franco contre remboursement**

- Souliers travail** fort ferrage, 1/2 soufflet, Nos 40-47 **Fr. 11.80**
- Souliers travail** empeigne chromée, Nos 40-47 **» 15.80**
- Souliers militaires** façon ordonnance, cuir naturel. **» 14.80**
- Souliers ordonnance** empeigne, 1er choix noire ou natur. **» 16.80**
- Soul. de montagne** empeig. chromée ferrage clous rivés **» 19.80**
- Bottines du dimanche** box 2 semelles **» 9.80**
- Bottines de dimanche** doublées peau **» 11.50**

Adressez-vous en toute confiance à

## CENDRILLON

 Fribourg et Bulle

# AVIS

Nous attirons l'attention des communes et des particuliers qui procèdent à des coupes de bois à proximité de nos lignes électriques sur les graves conséquences qui peuvent survenir du contact d'arbres ou de branches avec les fils.

Il peut en résulter non seulement un danger pour les personnes, mais encore de graves perturbations dans la distribution d'énergie électrique.

Il est rappelé les dispositions pénales prévues dans la loi fédérale sur les installations électriques (du 24 juin 1902).

Moyennant avis donné suffisamment à temps, les Entreprises Electriques Fribourgeoises prendront les mesures de sécurité utiles et, au besoin, mettront gratuitement à disposition le personnel nécessaire à cet effet.

Entreprises Electriques Fribourgeoises  
LA DIRECTION.

# Pour la Foire de St. Martin

## Notre offre spéciale

Chemises hommes double-fil clair et bleu <b>1.90</b>	Chemises hommes molletonnées, sup. dessins <b>2.60</b>	Chemises hommes flanelette <b>1.75</b>	CHEMISES fantaisie, à deux cols, beaux dessins <b>3.50</b>
Pantalons hommes doublés <b>4.80</b>	<b>Complets salopettes</b> faç. Lyon <b>4.25</b>	Pantalons tr. solides Rio doublés <b>7.50</b>	
PANTALONS hommes, doublés, mi-laine <b>9.90</b>	PANTALONS hommes, bonne mi-laine <b>8.90</b>	Pantalons hommes drap <b>8.50</b>	Pantalons hommes, Moleskine, (Peau de diable) <b>10.50</b>
TRICOTS militaires mi-laine <b>3.90</b>	PANTALONS sports manchester coton <b>9.50</b>	TRICOTS militaires <b>3.50</b>	
Pullovers hommes, pure laine <b>7.50</b>	<b>Pour lingerie</b> belle toile blanche renforcée les 10 m. <b>5.90</b>	GILETS dames, laine et soie <b>6.50</b>	
CALEÇONS belle qualité <b>1.90</b>	Chaussettes, pure laine la paire <b>-.95</b>	MAILLOTS belle qualité <b>1.90</b>	
Draps lits, toile double fil, 180/240 seul. <b>2.90</b>	Draps lits, toile blanche, double fil, 170/240 <b>3.85</b>	Draps lits molletonnés, à belles bordures <b>2.75</b>	
Linges de cuisine 12 pièces <b>2.90</b>	COUVERTURES laine, 140/190 <b>7.90</b>	LINGES éponges Jacquard <b>1.10</b>	
Cravates, gants, bretelles, ceintures, casquettes, etc., à des prix toujours les plus bas.			
Tabliers cuisine <b>-.75</b>	Tabliers à manches pour dames <b>2.75</b>		

## Tous chez Lévy & Co

parce que toujours le meilleur marché

94, Pont de Zæhringen, 94

Envoi contre rembours.

### Pinte communale ROSSENS

Dimanche, 5 NOVEMBRE

## Cassée-concert

Musique du Cardinal  
Invitation cordiale. 15137  
Le tenancier.

On demande un bon  
**VACHER**  
ainsi qu'un  
**domestique simple**  
S'adr. sous P 15128 F,  
à Publicitas, Fribourg.

oooooooooooooooooooo

### Café de Granges-Paccot

Dimanche, 5 novembre

## CASSÉE-CONCERT

Invitation cordiale. 15141  
Le tenancier.

oooooooooooooooooooo

# Ménagères

faites vos achats dans les commerces qui délivrent les

## Timbres 5% du

### Service d'escompte fribourgeois

Mon stock pour la saison est des mieux assortis en articles-réclame et en articles de qualité aux plus bas prix du jour



Fr. 12.80 15.80  
Empeigne  
Fr. 16.80 18.80

**Souliers**  
pour hommes

forme ordonnance

Fr. 13.80 16.80 19.80



Souliers pour dimanche  
Rind-Box 9.80  
id. doublés cuir  
11.80 13.80 16.80



Souliers pour dames  
montants rind-box 12.80  
doublés cuir 14.80

**Chaussons**  
galochés

POUR DAMES

à 8.95 10.60 13.75

POUR HOMMES

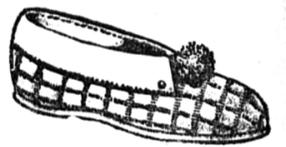
9.80 11.80 14.80



CHAUSSONS GRIS  
montants, à lacets

DAMES

5.50 6.90 9.- 9.80



PANTOUFLES

en poil de chameau  
à revers

2.60 2.90 4.50 5.80

demi-talon 5.80



SNOW-BOOTS

noirs et bruns  
pour talons bas ou hauts  
3.80 5.90

tout caoutchouc  
bruns ou noirs

6.90 9.90 11.80

Immense quantité de galoches aux plus bas prix

**CHAUSSURES**  
**F. VONLANTHEN**

Place du Tilleul

Fribourg

**Compagnie du Chemin de fer Montreux-Oberland bernois**

Les porteurs d'obligations des emprunts de la Compagnie du Chemin de fer Montreux-Oberland bernois sont avisés par les présentes que dans sa séance du 26 octobre 1933, la II<sup>me</sup> Section civile du Tribunal fédéral a homologué les décisions prises dans les assemblées du 17 juillet 1933.

Il est rappelé que ces décisions comportent les mesures suivantes :

I. **Emprunt hypothécaire de Fr. 7,000,000 4 1/2 % de 1905, 1<sup>er</sup> rang sur la ligne Montreux-Zweisimmen, actuellement réduit à Fr. 6,326,000.**

1. — **Amortissement.** L'amortissement de l'emprunt est suspendu durant dix ans, à partir de 1933 et sera repris le 1<sup>er</sup> avril 1942. Le délai pour l'amortissement total de l'emprunt sera prolongé de la même durée de 10 ans et expirera en 1979.

2. — **Intérêt.** Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 1932 au 31 mars 1937, l'intérêt conventionnel est remplacé par un intérêt variable, dépendant du résultat de l'exploitation, de 4 1/2 % au maximum et cumulatif. Pour le paiement de l'intérêt, l'emprunt de Fr. 7,000,000 est placé sur le même pied que l'emprunt de Fr. 550,000.

II. **Emprunt hypothécaire de Fr. 550,000 5 % de 1913, en 1<sup>er</sup> rang sur la ligne Zweisimmen-Lenk et en 3<sup>me</sup> rang sur la ligne Montreux-Zweisimmen.**

1. — **Remboursement.** Le terme de remboursement de l'emprunt échéant le 1<sup>er</sup> octobre 1937 est prorogé au 1<sup>er</sup> octobre 1943.

2. — **Intérêt.** Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 1932 au 31 mars 1937, l'intérêt conventionnel est remplacé par un intérêt variable, dépendant du résultat de l'exploitation, de 5 % au maximum et cumulatif. Pour le paiement de cet intérêt, l'emprunt de Fr. 550,000 est placé sur le même pied que l'emprunt de Fr. 7,000,000.

III. **Emprunt hypothécaire de Fr. 1,400,000 à 5 % de 1907, en 2<sup>me</sup> rang sur la ligne Montreux-Zweisimmen :**

1. — **Remboursement.** Le terme de remboursement de cet emprunt, échéant le 1<sup>er</sup> octobre 1937, est prorogé au 1<sup>er</sup> octobre 1943.

2. — **Intérêt.** Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 1932 au 31 mars 1937, l'intérêt conventionnel est remplacé par un intérêt variable, dépendant du résultat de l'exploitation, de 5 % au maximum et cumulatif, cet intérêt ne devant toutefois être payé qu'après le paiement de l'intérêt des emprunts de Fr. 7,000,000 et de Fr. 550,000 (y compris, le cas échéant, l'arriéré sur les intérêts courus depuis le 1<sup>er</sup> avril 1932).

IV. **Emprunt de Fr. 2,000,000 sans garantie hypothécaire à 5 % de 1930.**

1. — **Amortissement.** Le point de départ du délai d'amortissement est reporté du 1<sup>er</sup> décembre 1936 au 1<sup>er</sup> décembre 1942.

2. — **Intérêt.** Pour la période du 1<sup>er</sup> juin 1932 au 31 mai 1937, l'intérêt conventionnel est remplacé par un intérêt variable, dépendant du résultat de l'exploitation, de 5 % au maximum et cumulatif, cet intérêt ne devant toutefois être payé qu'après le paiement de l'intérêt des trois emprunts susdésignés (y compris, le cas échéant, l'arriéré sur les intérêts courus depuis le 1<sup>er</sup> avril 1932).

V. M. Aeschbacher, fondé de pouvoirs à la Banque cantonale de Berne, et Me M. Léderrey, notaire à Montreux, sont désignés comme représentants des obligataires auprès de la Compagnie, au sens des art. 23 et suiv. de l'ordonnance du 20 février 1918.

La Banque cantonale vaudoise à Lausanne, la Banque d'Escompte Suisse à Lausanne, la Banque cantonale de Berne, à Berne, la Caisse d'Epargne et de Prêts à Berne et l'Agence B de la Banque cantonale vaudoise à Montreux sont chargées de l'exécution de ces décisions pour les titres déposés chez elles. Les titres qui n'ont pas encore été déposés doivent être adressés sans retard à l'un ou l'autre de ces établissements.

LAUSANNE, le 30 octobre 1933.

Le Président de la II<sup>e</sup> Section civile du Tribunal fédéral :  
Stebel.



..... Une erreur!

Bien des ménagères croient que certains endroits particulièrement sales du linge ne deviennent propres que par un savonnage extra-copieux.



**PERSIL, la lessive automatique, suffit, seul, sans savonnage préparatoire, à obtenir un résultat absolument parfait.**

En douteriez-vous encore? La mousse abondante, fine et moelleuse de la lessive Persil vous convaincra. C'est l'excellent savon, contenu dans Persil, et préparé au moyen de matières premières de choix, qui produit cette mousse. Elle est formée de millions de bulles minuscules, dont la petitesse assure un contact parfait avec les fibres du tissu, d'où elles détachent, délicatement mais sûrement, les particules étrangères, mieux que pourrait le faire un frottement rude au savon ordinaire. Un savon quelconque attaque le tissu, tandis que Persil le ménage.

Si vous voulez soigner votre linge, si vous le désirez d'une blancheur parfaite,

suivez bien la méthode Persil et employez **Persil** seul.

HENKEL & CIE. S. A. BÂLE

FP530a



Tous les articles électriques  
Accessoires  
Réparations

25-2



Pour trouver une situation...  
Pour améliorer la vôtre...

prenez un **permis de conduire**

Confiez-vous à l'

**AUTO - ECOLE LAVANCHY**

Maupas, 49. La meilleure éducation. Lausanne.

Téléph. 27.357-27.358.

**CHAUSSONS — PANTOUFLES**  
Bon marché

La soussignée avise l'honorable public qu'elle continue la fabrication de chaussons, pantouffles, au prix de Fr. —.60 à —.80 la paire. 41180  
Se recommande : **Mme Fridoline Eggertswyler,**  
Zénauva, près Le Mouret.

**A VENDRE**

maisons d'habitation

avec 4 chambres, cuisine, cave, grange, écurie, remise et 1 pose et quelques perches de prés attendants. A 15 minutes de 2 stations de chemin de fer.

S'adresser sous chiffres P 15002 F, à Publicitas, Fribourg.

**A vendre**  
Immeuble

Rue de Lausanne, côté droit, magasins et appartements. Prix : Fr. 75,000.— 15107  
S'adr. L. Baudère, Garage de Pérolles

**Vente de bois**

L'Hôpital des Bourgeois vendra en mises publiques :

le **vendredi 10 novembre**, dans la forêt de **Verdillou** 125 moules sapin sec, 11 tas bois sec, 9 tas très belles perches d'échafaudages, 12 parquets et branches hêtre.

Rendez-vous, à 1 h. 1/2, croisée de Noman.

le **lundi 13 novembre**, dans la forêt de **la Faye** : 21 moules sapin sec, 11 tas bois secs et 30 tas de belles perches échafaudages et éclaircies.

Rendez-vous, à 1 h. 1/2, à la gare de Givisiez. L'inspecteur forestier : **P. VONDERWEID**

**A LOUER**  
chambre meublée

indépendante, à personne seule.

S'adresser, par écrit, à Publicitas, Fribourg, s. chiffres P 15115 F.

**A LOUER**

à Bellevue, près Pont Zähringen, pour le 25 novembre 1933 ou à date à convenir, un appartement de 3 chambres, salle de bain, mansarde chauffable, eau, gaz, lumière, buanderie et dépendances, éventuellement auto-garage.

A la même adresse, à louer un grand local avec grenier pr dépôt de meubles, marchandises, atelier, etc. 14995

S'adresser à **F. Spielmann, gérant, Fribourg,** téléph. 6.65. 14995

**Calendrier**  
de l'Œuvre de Saint-Paul  
1934

Sur carton Fr. 1.50 Bloc seul Fr. 1.20  
Broché Fr. 1.20

En vente aux **LIBRAIRIES SAINT-PAUL**

180, Place Saint-Nicolas, et 38, Avenue de Pérolles, Fribourg

**ABCESSINE**  
guérit sup-purations

# Pour rien ! non !

mais les articles que nous vous offrons ci-bas à l'occasion de la Semaine Suisse sont d'un bon marché incroyable

- Laine à tricoter**  
4 fils, teintes courantes, l'éch. 50 gr. **30 ct.**
- Savon de Marseille**  
72 %, extra, les 3 morceaux **55 ct.**
- Flanelette**  
jolie qualité, pour lingerie, dessins choisis, le m. **35 ct.**
- Tabliers de cuisine**  
dessins quadrillés, très durables, le mètre **60 ct.**
- Flanelle coton**  
pour chemises d'hommes, rayée brochée, le mètre **75 ct.**
- Camisoles ou Pantalons**  
pour hommes, molletonnés, très chauds **1.90**
- Camisoles pour dames**  
tricot fin, blanc, longues manches **1.45**
- Parapluies**  
pour messieurs ou dames, très avantageux **3.25**
- Maillots militaires**  
gris-moyen, gr. hommes, à profiter **3.45**
- Caleçons ou Camisoles**  
peluche tricot, genre éponge, très agréables et chauds, la pièce **2.95**
- Tabliers de cuisine**  
mi-fil, extra, dessins nouveaux à carreaux, bordure bulgare, la p. **95 ct.**
- Linge mi-fil**  
avec bordure barrée, larg. 45 cm. **45 ct.**  
garantie solide, le mètre

- Lainages pour robes**  
Popeline, unie, pure laine, 100 cm., superbe qualité en marine, noir, brun, bleu, vert le mètre **2.45**
- DEMANDEZ NOS  
**Draps pour complets d'hommes**  
**Draperie pour complets hommes**  
larg. 140 cm., jolis dessins en gris foncé et brun à rayures. Jusqu'à épuisement, le mètre **3.90**
- UNIQUE !  
Notre superbe **Toile écru**  
larg. 180 cm. double fil, spéciale pour draps de lits. Extra forte ! le mètre **1.10**
- SI vous ne connaissez pas encore notre **Laine à tricoter BRUCO**  
4 fils, sans pareille, toutes teintes d'usage !  
Faites-en un essai sans retard !  
l'éch. 50 gr. **60 ct.**

- NOS Couvertures de laine**  
Notre qualité en beige ou gris clair, avec bordures à fleurs ou modernes  
**12.50** 140 cm. **13.90** 150 cm.  
**190 cm.** **205 cm.**
- NOS Couvertures à repassage en gris foncé**  
**3.25** 120 x 170 cm. **5.90** 145 x 200 cm.
- NOS Draps de lit molleton**  
en rose ou gris, avec barres, extra solides, lavables, qualité très douce  
**2.95** 170 x 220 cm. **3.75**
- UN LOT de Complots**  
« mécano », bleu clair, très solides **4.25**

## BRUNSCHWIG & Cie

10 Péroilles 10 FRIBOURG Près de la Gare Tél. 313 10 Péroilles 10

Toutes les commandes seront expédiées contre remboursement, au fur et à mesure de leur réception.

### MARIAGE

Jeune fille 32 ans, catholique, bonne famille bourgeoise et éducation, Fr. 30,000.— dot et espérances, connaissant travaux de ménage et de bureau, manquant de relations, cherche ainsi à faire connaissance pour mariage de Monsieur de 35 à 40 ans, catholique, même éducation et situation assurée. Discretion d'honneur. Anonymes et intermédiaires exclus.  
Ecrire et envoyer photo sous chiffres X 20104 L, case postale 18340, Lausanne.

### Il y a la nuance...

Boire un Bitter, c'est bien !  
Boire un Diablerets, c'est mieux.

### A VENDRE

Pour raison de décès à Yverdon, intéressante propriété comprenant : bâtiment de 3 appartements, café, épicerie et charcuterie avec laboratoire et fumoir. — Jeu de quilles moderne. Commerce marchant très bien et de bon rapport. — Disponible tout de suite. — Affaire intéressante pour amateur sérieux. 435-23  
Etude : U. Péclard, notaire, à Yverdon.

### Le Bureau de placement F. A. V.

**Péroilles 13, Fribourg CHERCHE**  
jeunes filles comme **bonne à tout faire**, **1 jeune homme** pour les travaux de campagne, sachant si possible traire, **1 sommelier**.  
**Demandes de places** avec références de premier ordre.  
**Employés d'hôtels, Employés de bureaux, Manœuvres.**

**PRÊTS**  
toute importance, évent. sans garants, hypothèques, fonds de roulement, etc. procurés aux meilleures conditions. — Ecrire avec détails à Case postale 7512, Lausanne (joindre timbre pour la réponse).

### Fiancés !

Ameublement avec literie crin animal premier choix

Fr. **1375.-** net

Pourquoi payer un mobilier de 1500.— à 2000.— fr. quand on peut en obtenir un plus beau pour moins d'argent ? Il ne vous coûte rien d'examiner notre offre unique en Suisse, mais il pourrait vous coûter beaucoup de négliger de le faire ! Venez sans vous gêner avec un spécialiste, qui vous dira ce qu'il pense de ces meubles.  
Chambre à coucher moderne à 2 lits, splendide mat. de ronce de bouleau suédois, Grande armoire à 3 portes pleines ; lavabo ou commode à lingerie ; 2 ravissantes tables de nuit, forme basse et large ; 2 bois de lit ; 2 literies complètes crin animal premier choix, matelas tissu damassé, traversins, oreillers, duvets mi-coton ou beaux couvre-pieds pliqués. Superbe chambre à manger-salon, entièrement en bois dur. Magnifique dressoir anglais, porte centrale galbée, front en véritable noyer ramageux ; table à allonges pour 10 personnes ; belles chaises confortables. Ravissant couch avec coussins cubiques et cordons de soie.  
Pour la cuisine : table dessus enlaid avec tiroir, 2 tabourets.  
L'ameublement complet, seulement fr. 1375.—

### Ameublements Pfisters A.

**Bâle — Berne — Zurich**  
La maison du bon meuble ! — Fondée en 1882  
..... A détacher et expédier !  
..... Je désire recevoir sans engagement vos offres avec photos (biffer les prix qui ne conviennent pas).  
**F. C. E.**  
6 ameublements extraordinairement avantageux avec literie :  
..... Nos étoiles .....  
6 différents ameubl. { 600.— 985.— 1375.—  
à 2 pièces : { 1685.— 2260.— 2750.—  
— Chaque chambre peut être achetée isolément !  
Nom : .....  
Adresse : .....  
N'achetez rien sans avoir vu ces ameublements !

**A LOUER** dans immeuble neuf, au boulevard de Péroilles, pour le 25 juillet 1934, ou date à convenir, appartements dernier confort de 3, 4 et 5 pièces ; locaux au rez-de-chaussée pour tout genre de commerce ou pour salle d'école. 148-1

**S'adresser : Piantino, frères**  
Entrepreneur, Schœnberg. Tél. 824.

### Coiffeur ? On demande

**A remettre**  
tout de suite, une **bonne à tout faire**, sachant faire la cuisine. Bons gages. 15155  
S'adresser à Mme Porret, hôtel de la Poste, Saint-Aubin (Neuchâtel). Téléph. 81.034.

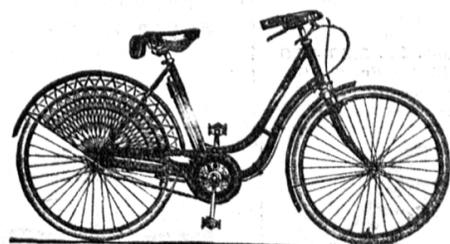
## L'achat d'un mobilier

n'est plus un souci,  
EN VOUS ADRESSANT A LA  
FABRIQUE DE MEUBLES

# P. LEIBZIG

Grand'Places, 26, Fribourg  
Magasin « Au Progrès », Rue de Lausanne, 55  
vous trouverez ce qu'il vous faut, car les vastes salles d'exposition présentent un choix d'intérieurs, dans tous les prix et toujours des modèles nouveaux, très avantageux sous tous les rapports. Une visite sans engagement vous convaincra.

## FOIRE DE LA SAINT-MARTIN



A l'occasion de la foire, nous offrons à chaque acheteur d'une bicyclette neuve 1 éclairage avec dynamo électrique

**GRATIS**  
TOUS ACCESSOIRES A BAS PRIX  
**EICHENBERGER FRÈRES S. A.**  
Place de la Gare, vis-à-vis des arcades FRIBOURG

### Mobilier complet

Vente publique après décès, le 6 novembre, à 13 heures. 40055  
Grand'Rue, 41, Fribourg.

**SVELTES**  
Mesdames, vos ceintures enveloppantes sur mesure, sans majoration. Vous choisissez hauteur, façon et tissu. BAS PRIX. Envoi de collections.  
R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

### A LOUER

à Péroilles, VILLA avec tout confort moderne ; jardin. — Entrée immédiate ou à convenir. 15123  
S'adresser à Xav. Thalman, 2, rue de Romont.

**cherche places**  
dans des familles catholiques, pour des volontaires et jeunes servantes. 22647

## Grande cassée

au CAFÉ du PONT de la GLANE  
Invitation cordiale. 15162  
Le tenancier.

**Manteaux & Robes de dames**  
Grand choix - Bon marché  
**H. Sidler** Rue des Epouses, 143 FRIBOURG  
10 % de rabais pour la foire de St-Martin

Réjouissez-vous !  
**PERTUISET** sera à la foire du 6, et avec  
1 kg. de ce fameux biscuit, à 1 fr. la livre  
un superbe filet à provisions sera offert gratuitement.  
Accourez tous !

**Vente de bois**  
L'Hôpital des Bourgeois de Fribourg offre à vendre, par voie de soumissions, aux conditions ordinaires, les bois ci-après :  
Forêt Nombre de plantes Volume au tarif l  
Moncor 6 73 135 m<sup>3</sup>.  
Verdillou 9 70 127 »  
Piamont 17 16 20 »  
Piamont 19 63 112 »  
Fossé 3 62 138 »  
Genièvre 6 78 91 »  
La Corbaz 9 107 122 »  
Courtepin 11 60 96 »  
Courtepin 11 (Daille) 15 25 »  
La Faye 2 83 119 »  
Bois des Morts 21 44 60 »  
Spitalvorsatz 15 68 75 »  
Ganterli (Ganterist) 85 184 »  
Cubage sous écorce après abatage par le vendeur, bois rendus aux chemins. — Adresser les soumissions jusqu'au 10 novembre, au soussigné. 14984  
P. Vonderweid, Insp. des forêts, Grd'rue, 4.

**M. SCHNEUWLY**  
Boulevard de Péroilles, 19  
Transformation de chapeaux de dames. — Réparations de chapeaux de messieurs. 54-2  
Prix de fabrication.

**Servante**  
de campagne  
**CHERCHE PLACE**  
Entrée tout de suite.  
Salaire selon entente.  
Marie Eltschinger,  
Unterdorf bei Rechthalten.

Découverte sensationnelle  
**Accumulateurs**  
p. lampes de poche  
(Batteries)  
durée 800 h.  
Prix Fr. 2.90.  
Conv. aussi  
p. bicyclettes  
et p. chaque  
lampe de poche,  
ampoule  
électr., assortie, 50 ct.  
**MAAG, ENGROS,**  
Gossau (St-Gall).

Vient de paraître  
(dans sa 76<sup>me</sup> année)

**ALMANACH**  
**CATHOLIQUE**  
de la Suisse française

**1934**

En vente aux **LIBRAIRIES SAINT-PAUL**  
et dans toutes les librairies du canton

Prix : 90 centimes.

Maison spéciale de Confections Masculines

# A La Perfection

Jacques GUGGENHEIM-SCHNEIDER, avenue de la Gare, 10, Fribourg

Grand et beau choix de complets de qualité pour messieurs

à Fr. 40.- 45.- 50.- 55.- 60.- 68.- 75.- 85.- etc. etc.

Manteaux d'hiver pour hommes à Fr. 35.- 50.- 60.- 75.- 85.- etc

Costumes p. garçonnets, à Fr. 8.-, 10.-, 15.-, 18.-, etc. Manteaux p. garçonnets à Fr. 12.-, 15.-, 18.-, 20.-, etc.

Pantalons sport, pour hommes Fr. 15.- Pantalons drap, p. hommes, dep. Fr. 11.-

Manteaux de pluie, p. hommes Fr. 18.- Windjack pour hommes, dep. Fr. 19.-

Gilets fantaisie laine, Pullovers, Salopettes, Vestons d'hiver doublés chaud, à des prix excessivement bas.

**NOUS EMETTONS TOUJOURS DES OBLIGATIONS 4 % AU PORTEUR A 3, 4 OU 5 ANS**

**BANQUE POPULAIRE SUISSE**  
**SIEGE DE FRIBOURG**

**LE LYSOFORM**  
est un puissant antiseptique, microbicide, désinfectant, désodorisant; non toxique, non caustique, son emploi n'offre aucun danger; son odeur est agréable. Adopté par les hôpitaux, maternités, cliniques, etc.; il a aussi sa place dans la pharmacie de famille et le cabinet de toilette.

Exiger l'emballage d'origine et notre marque déposée.

Flacon 100 gr., 1 fr.; 250 gr., 2 fr.; 500 gr., 3 fr. 50; 1 kg., 5 fr. Savon toilette, 1 fr.

Société Suisse d'Antiseptie-Lysoform, Lausanne

**Sociétés de musique !**  
Faites réparer vos instruments à prix favorables; pour cela, adressez-vous aux spécialistes. 438-2  
**RUFLI & VONNEZ, PAYERNE, 9. Tél. 261.**

**Ecole de coiffure**  
Apprentissage rapide et complet du métier. Succès et certificats d'aptitude garanti. Tous mes élèves trouvent des places. — **L. Pezet, professeur, rue de Coudance, 24, Genève.**

**Pommes de table**  
de première qualité. Fruits séchés — Noix.

**Miel d'abeilles suisse**  
**J. Gräni, marchand de fruits, Wauwil (canton de Lucerne). Tél. 13.**

**Grande vente juridique de bétail**  
Lundi, 6 novembre prochain, dès 10 heures, à la Châtelaine, Verrerie de Semsales, l'office des faillites de la Veveyse, fera vendre en mises publiques, tout le bétail appartenant au failli Gapany, soit : 24 vaches, 8 génisses de 2 à 3 ans, 9 génisses de 1 à 2 ans, 1 taureau de 1 an 1/2, 4 taurillons de 9 à 10 mois, 10 vachettes de 4 à 10 mois, 3 juments et un cheval de 7-8 ans et une pouliche d'un an.

Bétail de choix, de race laitière, avec marque métallique, faisant partie du Syndicat pie-rouge de Semsales.

Deux taurillons ont été primés au dernier concours régional de Bulle. 14941

Payment comptant.  
Office des faillites de Châtel-Saint-Denis.

**Chauffages centraux**  
Installations sanitaires

**ALBIN BÆRISWYL**  
Criblet 1, FRIBOURG Tél. 15.65

Brûleurs à huile automatiques  
Laiteries & fromageries à vapeur

Réparations & transformations aux meilleures conditions possibles.

Projets & devis sans frais ni engagements pour les intéressés.

## FOIRE DE NOVEMBRE

**COUPE-PAILLE**  
**BUANDERIES**  
**CHAUDIÈRES A VAPEUR**  
**CONCASSEURS**  
**COUPE-RACINES**  
etc. etc.  
à des prix et conditions avantageux

**Bregger Zwimpfer & Co**  
ci-devant  
**Schmid, Baur & Co.**

Place du Tilleul Derrière Saint-Nicolas

# Foire de la Saint-Martin -- Tout pour l'hiver



**Chaussons de feutre**  
ou poil de chameau à lacets ou à boucles, semelles cuir et feutre p. enfants **Fr. 3.80 4.50**  
pour fillettes **Fr. 4.- 5.-**  
qualité réclame **Fr. 2.50**  
p. dames **8.- 7.-** et **6.50**



**SNOW-BOOTS**  
pour dames, à **Fr. 8.50 7.- 6.-**

Nouveaux modèles à **Fr. 12.80**



**PANTOUFLES**  
en poil de chameau  
**5.95 4.50 3.50 2.90**

Pantoufles feutre **2.50**

Confortables

**CHOIX IMMENSE**  
Nouveaux modèles



**SOCQUES**  
à lacets ou forme Derby, chaudement doublés **Meilleure qualité**  
**Fr. 6.- 4.50 4.25**

2<sup>me</sup> qualité  
**Fr. 5.50 4.25 3.70**



**BOTT. DIMANCHE**  
pour messieurs  
Rindbox doubl. cuir **12.80**  
Rindbox doubl. cuir **15.80**

**Art. 1er choix**  
pour garçons  
Rindbox doubl. cuir **11.80**  
Rindbox doubl. cuir **12.80**



**Souliers militaires**  
cuir ciré, ferrés **13.80**  
empeigne, ferrés **16.80**  
empeigne, ordon., également avec ferrage montagne **19.80**



**Guêtres noires**  
depuis **8.80**

Achetez vos chaussures, vos socques, vos chaussons  
Chez

# DOSSENBACH

Aux Arcades Fribourg — Morat

**vous serez BIEN SERVIS**



**SOCQUES bernois**, pour dames **7.50 6.50**  
Hommes **8.-**



**SOCQUES fourrés**  
pour hommes, feutre **7.-**  
doublé agneau **10.90**